

# Perspectives pour l'économie française en 1991 et 1992

Sortir du ralentissement ?

Division modèle-trimestriel du département d'économétrie de l'OFCE \*

*Cet article présente les perspectives pour l'économie française à l'horizon 1992. La croissance ralentit nettement en 1991 mais pourrait se redresser en 1992 avec celles des partenaires industriels si la progression de l'investissement est à nouveau soutenue. Les conditions structurelles de l'économie française demeurent saines ; le seul véritable point noir est la hausse du chômage. trois thèmes sont ensuite présentés :*

- *Chômage et emploi : y-a-t-il encore un lien ?*
- *La situation financière des entreprises demeure favorable en dépit d'un recul conjoncturel.*
- *La dégradation généralisée des échanges industriels civils depuis 1984.*

*Enfin, l'annexe actualise l'article « Révisions successives des comptes nationaux et de l'emploi, quelques ordres de grandeurs », Revue de l'OFCE, n° 35 paru en janvier, à l'aide des comptes de 1990.*

## Prévisions

*La France devrait connaître en 1991 une croissance économique de 1,2 %, taux le plus faible depuis 1984. La reprise envisagée au cours du second semestre de l'année devrait permettre une progression du PIB marchand de 2,7 % environ en 1992. Malgré une santé satisfaisante des entreprises et une inflation bien maîtrisée, un manque de dynamisme de la demande interne est à craindre, tant en raison de la contraction des*

---

(\*) Cette prévision a été réalisée au département d'économétrie, dont le directeur est Pierre-Alain Muet, par une équipe animée par Alain Gubian, et composée de Thierry Chauveau, Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu et Marie-Ange Véganzonès. Elle est calée sur les comptes trimestriels du quatrième trimestre 1990 et ceux du premier trimestre 1991 en volume. Elle intègre les informations conjoncturelles connues au 15 juin 1991. Les hypothèses concernant l'environnement international actualisent les prévisions présentées dans la chronique de conjoncture du département des diagnostics publiée dans le numéro 36 de la *Revue de l'OFCE*, « L'investissement en quête de financements », et celles de l'équipe MIMOSA publiées dans la *Lettre de l'OFCE*, n° 88 « Un scénario pour l'économie mondiale à l'horizon 2000 ».

*effectifs, et donc de la faiblesse de la consommation, que d'une politique budgétaire relativement restrictive. Le salut, une fois de plus, ne peut venir que d'une forte reprise chez nos partenaires. Dans un climat d'anticipations redevenu favorable, le redémarrage de l'investissement pourrait alors stimuler la croissance française. Mais les délais d'ajustement de l'emploi permettraient d'abord une amélioration de la productivité, en net ralentissement depuis un an. En l'absence de politique active de l'emploi, le nombre des demandeurs d'emploi continuerait de progresser fortement en 1991 et 1992.*

La France s'est engagée dans une phase de ralentissement dès la mi-1989. Selon les dernières estimations des comptes nationaux, la croissance de l'année 1990 a été en net repli par rapport aux années précédentes : 2,8 % en moyenne, après 4,5 en 1988 et 1989, mais 1,8 % en glissement après 4,3 en 1989. Un tel ralentissement, lié surtout à une moindre croissance des exportations et des investissements, devait déboucher nécessairement sur une année 1991 plus difficile en matière d'emploi et d'équilibre des finances publiques. L'attentisme causé par les événements du Golfe, qui a prévalu depuis l'été, a renforcé le repli de l'activité. La croissance a été légèrement négative au quatrième trimestre pour le PIB marchand (- 0,2 %) et nulle au premier trimestre de 1991, mais franchement négative pour la production manufacturière (- 2,6 et - 0,5 %).

Depuis lors, le repli semble stoppé et quelques signes de reprise apparaissent, mais ils restent timides. Les entreprises s'attendent à un certain redémarrage de la demande pour les prochains mois et les perspectives de production s'améliorent dans l'industrie. Ceci est particulièrement net, depuis quelques mois, dans le secteur automobile, où la chute de l'activité a été la plus brutale à la fin de 1990. Les perspectives semblent meilleures également dans les biens intermédiaires. Mais l'activité reste morose dans les secteurs des biens d'équipement professionnels, comme dans le BTP, ce qui traduit la faiblesse de l'investissement. Dans les services, la croissance a été plus dynamique au second trimestre.

Depuis le début de l'année la contrepartie du ralentissement apparaît nettement sur le marché du travail : très faibles créations d'emplois et forte poussée du nombre des demandeurs d'emploi (+ 100 000 de décembre à avril). Dans le même temps l'inflation est restée modérée (+ 3,2 % en glissement annuel à la fin de mai), en raison notamment du repli des prix pétroliers. Par contre les comptes publics se dégradent et de nombreuses mesures sont décidées pour y remédier.

## **Environnement international**

A la veille de l'été, l'optimisme prévaut outre-Atlantique. Après les indices de confiance, des indicateurs conjoncturels objectifs successifs semblent indiquer que l'économie américaine sort de la récession, ce qui stimule la hausse du dollar. La production industrielle a ainsi légèrement augmenté en avril, après six mois de baisse, de même que les

*1. Equilibres ressources - emplois de biens et services  
(aux prix de 1980)*

	Niveau (milliards)	Taux de croissance trimestriel en %						Taux de croissance annuel en %		
		1990	1990.3	1990.4	1991.1	1991.2	1991.3	1991.4	1990	1991
PIB marchand	2 991,4	0,9	-0,2	0,0	0,4	0,6	0,8	2,8	1,2	2,7
Importations	967,3	1,2	2,5	0,4	-1,0	2,1	1,7	6,4	3,5	6,5
Consommation des ménages	2 083,6	0,0	0,7	0,5	0,7	0,4	0,6	3,2	2,1	2,5
Consommation nette mar- chande des administrations	157,0	1,5	1,3	1,9	-0,2	0,6	0,3	3,1	4,1	1,1
FBCF totale	806,3	1,5	-1,4	-0,3	1,0	1,4	1,5	4,0	1,1	3,8
dont :										
• entreprises	447,6	2,8	-2,3	-1,1	1,9	1,7	2,1	5,7	0,8	4,8
• ménages	208,3	-1,4	-0,6	1,3	-1,1	1,1	0,7	1,3	0,5	1,6
• administrations	127,5	1,9	0,4	-0,2	1,5	1,0	1,0	3,9	3,0	4,2
Exportations	886,8	0,9	4,2	-2,4	2,7	1,0	1,0	5,2	3,0	5,5
Variations de stocks (en milliards de F 1980)	25,0	11,0	5,3	9,3	-1,7	0,5	2,0	25,0	10,0	22,0
Produits manufacturés :										
• Production	1 644,0	1,6	-2,6	-0,5	0,2	1,3	1,0	1,6	-0,9	3,5
• Importations	627,0	1,4	1,4	0,2	1,5	2,1	1,8	6,3	4,5	7,6
• Exportations	559,0	0,9	3,2	-0,5	1,5	1,5	1,1	5,6	3,3	6,1
• Variations de stocks (en milliards de F 1980)	8,4	6,8	-0,4	0,2	-0,6	1,2	2,0	8,4	2,8	17,5

Sources : Comptes trimestriels, INSEE, prévisions OFCE.

2a. Quelques résultats significatifs

	1990.3	1990.4	1991.1	1991.2	1991.3	1991.4	1990		1991		1992	
	Trimestres						MA	GA	MA	GA	MA	GA
Effectifs salariés ** (en %)	0,3	0,3	0,1	0,0	0,0	0,1	2,0	1,8	0,7	0,3	0,5	0,6
— dont Industrie (en %)	0,1	0,0	-0,3	-0,6	-0,5	-0,3	1,1	0,8	-0,9	-1,7	-0,8	-0,2
Demandes d'emplois non satisfaites (en millions)	2,50	2,52	2,58	2,63	2,67	2,70	2,50	2,52*	2,64	2,70*	2,76	2,79*
Prix à la consommation *** (en %)	1,1	1,0	0,5	0,8	0,9	0,8	3,4	3,6	3,2	3,0	3,1	3,0
Salaire horaire moyen dans les entreprises non financières (en %)	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	5,3	5,1	4,6	4,4	4,4	4,4
Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (en %)	1,1	-0,6	1,1	0,9	-0,3	0,5	3,2	1,2	1,9	2,3	2,0	2,2
Taux d'épargne (en points)	12,7	11,7	12,3	12,5	11,9	11,9	12,0	11,7*	12,2	11,9*	11,8	11,7*
Taux d'épargne financière (en points)	3,1	1,9	2,8	3,2	2,4	2,3	2,4	1,9*	2,7	2,3*	2,3	2,1*

MA = moyenne annuelle.

GA = glissement annuel.

(\*) Niveau au quatrième trimestre.

(\*\*) Hors administrations .

(\*\*\*) Indice INSEE, 296 postes. Le glissement annuel est calculé entre les moyennes du quatrième trimestre.

La mention (en %) indique une variation par rapport à la période précédente.

La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

2 b. Quelques résultats significatifs (suite)

	1990.3	1990.4	1991.1	1991.2	1991.3	1991.4	1990		1991		1992	
	Trimestres						MA	GA	MA	GA	MA	GA
<i>Entreprises :</i>												
Excédent brut d'exploitation/ valeur ajoutée (en points)	41,9	41,4	40,9	40,8	40,2	41,4	41,8	41,4	41,1	41,4	41,5	41,6
Epargne brute/valeur ajoutée (en points)	16,6	15,6	15,3	15,2	15,8	15,9	16,4	15,6*	15,6	15,9*	16,4	16,5*
Taux d'autofinancement ** (en points)	86,4	83,3	82,2	79,9	83,2	83,1	85,8	83,3	82,1	83,1	84,4	84,6
<i>Administrations :</i>												
Capacité de financement/PIB total (en points)	—	—	—	—	—	—	-1,7	—	-1,6	—	-1,3	—
Taux des prélèvements obligatoires (en points)	—	—	—	—	—	—	43,8	—	44,0	—	43,9	—
Taux d'intérêt du marché monétaire (en %)	9,9	9,7	9,6	9,5	8,8	8,5	10,0	9,7*	9,1	8,5*	7,9	7,5*

MA = Moyenne annuelle.

GA = Glissement annuel.

(\*) Niveau au quatrième trimestre.

(\*\*) Epargne brute / FBCF.

La mention (en points) indique un ratio exprimé en %.

Sources : Comptes trimestriels, INSEE, prévisions OFCE.

## 3. Les hypothèses d'environnement international et le solde extérieur

	Evolution trimestrielle						Moyenne annuelle		
	1990.3	1990.4	1991.1	1991.2	1991.3	1991.4	1990	1991	1992
Demande mondiale de produits industriels adressée à la France (en %)	1,3	0,1	1,1	0,5	0,8	0,9	7,0	2,7	6,0
Prix des concurrents en devises (en %)	-0,1	0,2	0,1	0,6	0,5	0,6	0,9	1,0	2,3
Prix des importations d'énergie en \$ (en %)	30,8	30,7	-21,3	-8,0	-10,5	2,0	27,9	-7,0	-4,4
Taux de change :									
\$/DM	1,60	1,50	1,54	1,71	1,69	1,63	1,62	1,64	1,60
DMF	3,34	3,37	3,39	3,39	3,38	3,38	3,36	3,38	3,37
\$/F	5,35	5,06	5,21	5,80	5,70	5,50	5,45	5,55	5,40
Prix des importations totales (en %)	1,8	1,5	-2,5	2,9	-0,9	0,4	-1,5	0,7	1,6
Prix des exportations totales (en %)	-0,8	1,4	-0,5	1,6	0,8	0,3	-1,2	1,7	2,4
Solde des biens et services (*) (en milliards de francs)	-8,0	-2,6	-5,6	3,0	5,4	2,6	-2,8	5,3	2,2
Solde des marchandises CAF-FAB (en milliards de francs)	-30,8	-29,3	-27,0	-23,6	-19,9	-23,0	-99,3	-93,5	-106,1
Capacité de financement de la nation (en milliards de francs)	—	—	—	—	—	—	-65,8	-50,6	-65,0

\* Au sens de la comptabilité nationale, y compris tourisme.

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

commandes industrielles après cinq. Les Etats-Unis, dont le PNB a diminué pendant deux trimestres consécutifs (- 1,4 % au quatrième trimestre de 1990 et - 2,8 au premier trimestre de 1991 en termes annuels) devraient effectivement bénéficier d'une reprise progressive de l'activité dont l'ampleur reste l'inconnue. La politique monétaire très accommodante, que traduit la réduction des taux à court terme de plus de deux points depuis l'automne, l'absence de tensions inflationnistes, la réduction du solde courant et l'approche de l'échéance de l'élection présidentielle à la fin de 1992 sont incontestablement favorables à une reprise soutenue. Cependant la faible amplitude et la brièveté de la récession, relativement aux autres cycles conjoncturels, conduiraient à une reprise plus modérée que dans les phases correspondantes. Le PNB diminuerait de 0,5 % environ en 1991 et augmenterait de 2,7 en 1992 (0,9 en 1990).

En Europe en dehors de l'Allemagne la reprise serait aussi modérée et un peu plus tardive. Le Royaume-Uni est encore en profonde récession alors que dans les autres pays, le niveau de l'activité n'a pas régressé.

La partie occidentale de l'économie allemande a fortement bénéficié de l'unification et la croissance y est restée très soutenue jusqu'au premier trimestre de 1991, en net décalage conjoncturel vis-à-vis de ses partenaires. Par contre l'effondrement de la production à l'Est est bien plus considérable que prévu et les perspectives y semblent peu encourageantes. La faible progression des exportations vers des pays peu dynamiques, le financement de l'unification par le relèvement des impôts directs et indirects dès juillet conduiraient à un ralentissement plus tardif de la partie occidentale de la RFA, que certains signes conjoncturels laissent déjà entrevoir. Le taux de progression du PNB resterait cependant voisin de 2,5 % chacune des deux années.

Dans ces conditions, la croissance de l'OCDE en dehors de la France serait de 2,8 % en 1992, après 1,0 en 1991 (2,3 en 1990). Mais les craintes d'une reprise insuffisante pour enrayer la forte croissance du chômage dans la zone (4 millions depuis un an) sont justifiées dans la mesure où les intérêts des deux pôles, Allemagne d'une part, Etats-Unis et autres pays d'autre part, divergent et que la reprise dépend largement des évolutions monétaires. La diminution sensible des taux américains, facilitée par la remontée récente du dollar, s'oppose à la résistance de la Bundesbank, vigilante quand l'économie ouest-allemande continue à prospérer et que les hausses des salaires et celles des prix, consécutives aux relèvements de fiscalité, exercent des pressions inflationnistes. Les signes de reprise étant à l'œuvre, les marges de baisse de taux aux Etats-Unis seraient à peu près épuisées et une réduction des taux en RFA pourrait n'intervenir qu'en fin d'année, quand la croissance apparaîtra effectivement moins soutenue. En 1992 la réduction des taux se poursuivrait quelque peu en RFA alors que les taux remonteraient aux Etats-Unis, quand s'affirmerait la reprise.

Le dollar, qui s'est fortement apprécié en mars, dopé par la rapide victoire dans le Golfe, a poursuivi sa progression avoisinant 6,00 francs début juin, malgré l'assouplissement de la politique monétaire.

L'impression suivant laquelle les difficultés allemandes sont à venir quand celles des Etats-Unis sont plutôt dépassées a aussi joué un rôle essentiel dans la faiblesse du DM et l'appréciation du billet vert. Nous avons pourtant retenu une baisse progressive de la monnaie américaine, jusqu'à 5,40 francs en fin d'année, puis sa stabilisation à ce niveau, ce qui reflète l'hypothèse d'une reprise américaine assez modérée, ramenant les marchés financiers à plus de réalisme, après l'euphorie actuelle.

La croissance des partenaires industriels de la France, pondérée par la structure des exportations françaises, serait de 1,4 % en 1991 et 2,6 en 1992, un peu supérieure à la croissance de la zone OCDE hors France en 1991, un peu inférieure en 1992, du fait du poids de l'économie allemande dans nos échanges. En conséquence, les importations de produits manufacturés de l'OCDE progresseraient de 4 % environ en 1991 et de 6 en 1992. Mais la chute des importations des pays en développement — OPEP compris — et des pays de l'Est, conduirait à une demande d'importations adressée à la France en hausse de 3 % seulement en 1991 (7 en 1990). Les conditions étant plus favorables en 1992, sa progression serait de 6 % environ.

Le cours du pétrole est resté relativement stable après la fin de la guerre du Golfe, autour de 19 dollars le baril pour le Brent de la mer du Nord (23,2 en moyenne en janvier). Nous retenons l'hypothèse que le cours se maintiendrait à ce niveau, en dollars constants, sur l'ensemble de la période de projection, ce qui correspondrait à la stratégie de l'Arabie Saoudite. En moyenne annuelle et en dollars, le prix du pétrole serait inférieur de près de 20 % en 1991 à celui de 1990 (23 dollars).

## **Politique économique**

Le budget de 1991, voté avec un déficit de 80 milliards de francs, inférieur de 10 milliards à celui de 1990, subit fortement les conséquences du ralentissement. Dépenses sous-estimées et recettes en net retrait, en raison d'une croissance bien plus faible que prévu, conduisent à une dégradation spontanée du solde de l'ordre de 50 milliards. Le gouvernement a déjà réduit les dépenses de 10 milliards en mars et a décidé fin mai diverses mesures permettant d'enrayer la croissance du déficit de 16 milliards supplémentaires. Parmi ces mesures, certaines ont un impact macroéconomique nul : le recouvrement plus rapide de créances de l'Etat (pour 3 milliards) ou des prélèvements financiers sur des établissements publics (6 milliards). Par contre le gouvernement relève divers taux de TVA pour 2 milliards dans le cadre de l'harmonisation européenne, les réductions envisagées sur d'autres taux étant reportées à 1993 <sup>(1)</sup>. Enfin des économies sont réalisées à hauteur de 5 milliards (annulation de crédits reportés et blocage à 70 % des crédits

---

(1) Le texte comprend ainsi la suppression au 1<sup>er</sup> janvier 1993 du taux majoré : réduction du taux de 22 à 18,6 % pour les objets de luxe et les automobiles.

d'ici à septembre, diminution de la contribution du budget au fonds national d'aide au logement). Compte tenu des contributions étrangères au financement de la guerre du Golfe (7 à 10 milliards) le gouvernement a ainsi dégagé environ 35 milliards.

Même si d'autres dépenses étaient réduites d'ici à la fin de l'année, le déficit resterait supérieur de quelques milliards à l'objectif fixé dans le budget 1991, mais voisin du déficit de 1990 (93,4 milliards). Le prélèvement macroéconomique est bien moindre, puisque de nombreuses mesures sont purement comptables. Comme elles ne peuvent se reproduire, la construction de l'équilibre budgétaire de 1992 en sera plus difficile.

Les grandes lignes du budget de 1992 peuvent être déduites des premières lettres de cadrage, même si le projet de loi de finances ne sera arrêté qu'à la fin de l'été. Selon ces informations, le déficit ne devait pas être réduit par rapport à l'objectif initial de 1991 (80 milliards). Les dépenses qui augmentaient de 5 à 6 % depuis deux ans ne devraient augmenter que de 2,5 % (stabilité en francs constants). Pour cela le nombre total de fonctionnaires serait réduit de 10 000, les augmentations dans les secteurs prioritaires devant être compensées par des réductions dans d'autres secteurs, à la différence des trois années précédentes ; les dépenses de fonctionnement devraient diminuer de 3 %, celles d'intervention de 15 et les autorisations de programme de 10. La pression fiscale ne devrait pas augmenter globalement, les allègements éventuels étant compensés par des augmentations. La politique budgétaire deviendrait donc assez restrictive.

Les comptes sociaux subissent eux-aussi le contrecoup du ralentissement. La Commission des comptes de la Sécurité sociale prévoyait en février dernier 17 milliards de déficit en 1991, dont 8 pour la maladie. La tendance pour 1991 est plutôt de l'ordre de 25 milliards. Aussi le gouvernement vient-il de décider d'une augmentation de 0,9 point du taux de cotisation maladie des salariés au 1<sup>er</sup> juillet (22,5 milliards en année pleine, 8 en 1991) et le freinage des dépenses de santé devrait être accentué. Par ailleurs le régime de l'assurance-chômage devrait lui-aussi connaître un déficit de l'ordre de 5 milliards, vu l'augmentation considérable du nombre des demandeurs d'emploi.

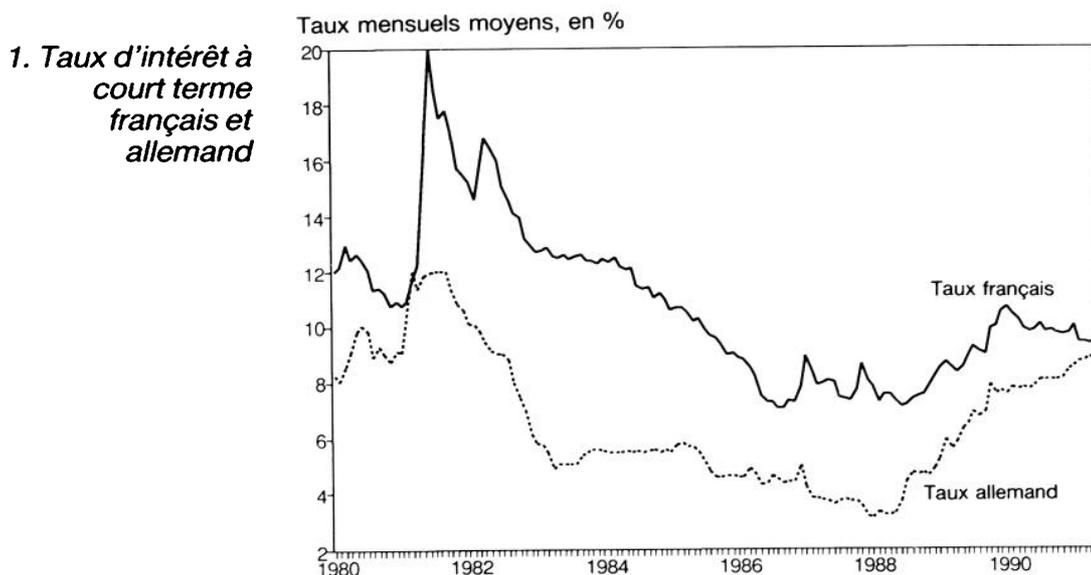
En fin de compte les « stabilisateurs automatiques » joueraient partiellement en 1991, tant par le budget de l'Etat que par les comptes sociaux et atténueraient donc un peu le ralentissement. L'impact de la politique budgétaire sur l'activité serait en revanche franchement négatif pour 1992 si, comme prévu, on retourne à un déficit de 80 milliards et à l'équilibre du régime général de Sécurité sociale. Le besoin de financement des administrations serait voisin de 1,6 % du PIB en 1991 et 1,3 en 1992, à comparer à 1,3 en 1990 <sup>(2)</sup>. Le taux de prélèvement obligatoire serait un peu accru en 1991 et stabilisé en 1992 à 44 %.

---

(2) Le besoin de financement est en réalité de 1,7 % en 1990 mais ce chiffre intègre les allègements de dette de pays en développement pour 23 milliards de francs. Ceux-ci ont été comptabilisés conventionnellement au compte de capital plutôt qu'au compte financier. La capacité de financement de la Nation en est diminuée d'autant.

## Politique monétaire

La Banque de France a poursuivi la baisse de ses taux directeurs, le taux des appels d'offre ayant été ramené à 9 % le 18 mars (9,25 depuis la mi-novembre) alors que la Bundesbank avait augmenté le Lombard de 0,5 point supplémentaire en janvier, pour le porter à 9 %. Ceci a été possible vu les bonnes conditions en matière d'inflation et malgré la position peu favorable du franc au sein du SME, notamment vis-à-vis de la peseta. La faible dégrèvement des taux d'intérêt au jour le jour depuis le début de l'année s'est faite, en conservant un écart de taux d'intérêt réel de 0,5 point environ, au rythme des écarts entre les glissements annuels des prix à la consommation. Cet écart, de 1 point fin 1989, de 0,7 point fin 1990 et de 0,2 point en mai, deviendrait négatif en juillet, ce qui pourrait conduire à de nouvelles baisses de taux. La même règle monétaire pourrait autoriser des niveaux de taux d'intérêt voisins de 7,5 % d'ici à la fin de 1992.



Sources : Taux du marché monétaire au jour le jour à Paris et à Francfort jusqu'en mai 1991.

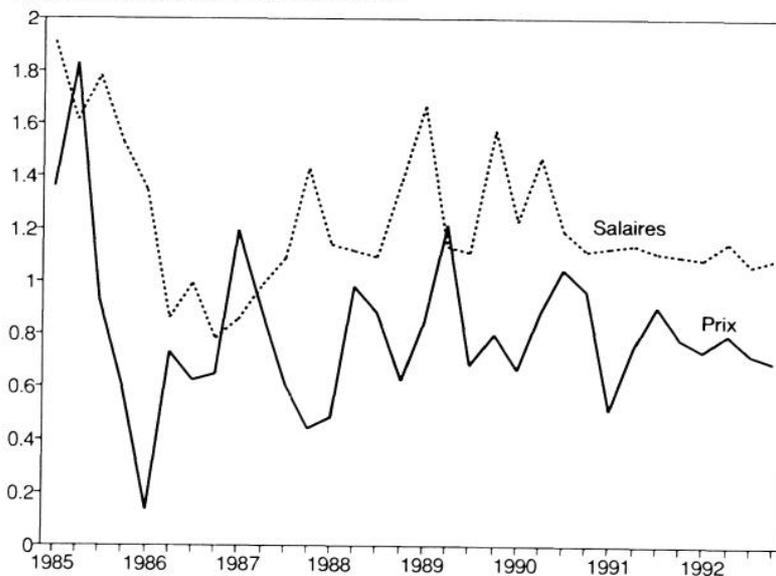
## Salaires et prix

L'indice brut des traitements de la fonction publique a été relevé pour la dernière fois de 1,3 % le 1<sup>er</sup> décembre 1991, ce qui donne un acquis de 1,8 % en moyenne pour 1991. En dehors de toute nouvelle hausse générale, la masse salariale de la fonction publique de l'Etat augmenterait de 5,1 % pour les agents en place, en raison des diverses mesures catégorielles décidées ces dernières années (revalorisation de la grille, Education nationale...). Aucun accord n'étant encore intervenu et aucune décision arrêtée, nous avons retenu une hausse de l'indice de 2,5 % au cours de l'année (1 point d'indice en moyenne). La masse salariale augmenterait dans ces conditions d'un peu plus de 5 % en 1991, en tenant compte de l'effet négatif du glissement-vieillesse-technicité. Pour 1992 la progression retenue est du même ordre.

Le SMIC, augmenté de 2,1 % au 1<sup>er</sup> décembre, le serait à nouveau d'environ 1,7 au 1<sup>er</sup> juillet, selon la règle en vigueur : l'inflation d'octobre à mai à laquelle s'ajoute la moitié de la hausse du pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier. Il n'y aurait pas, comme l'an dernier et comme le gouvernement s'y était engagé, d'alignement du relèvement du SMIC sur le taux de salaire horaire ouvrier (TSHO) <sup>(3)</sup>.

Le contexte économique n'est guère favorable à des hausses salariales importantes. Déjà le TSHO n'a augmenté que de 1 % au premier trimestre, et de 4,4 en glissement annuel d'avril à avril, ce qui constitue un net ralentissement. Dans l'industrie, les perspectives exprimées par les chefs d'entreprises ne laissent pas envisager de hausses sensibles. Les mécanismes traditionnels de formation des salaires, qui font jouer un rôle important aux tensions sur le marché du travail devraient bien décrire les évolutions probables. C'est l'hypothèse que nous avons retenue, même si le climat social se dégrade. Le salaire moyen dans le secteur marchand augmenterait alors de 4,4 % en 1991 comme en 1992 en glissement après 5,1 en 1990 (de 4,6 % et 4,4 en moyenne après 5,3). En pouvoir d'achat la progression moyenne du salaire serait de 1,3 % en 1991 et de 1,2 en 1992 (1,9 en 1990).

Taux de croissance trimestriel en %



## 2. Prix \* et salaires

\* Prix de détail, indice INSEE 296 postes.

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

(3) Dans une étude annexée à notre prévision de juillet 1990 (*Revue de l'OFCE* n° 32), nous avons présenté une analyse des conséquences macroéconomiques d'une hausse du SMIC qui montrait que celles-ci étaient très faibles au niveau de l'ensemble de l'économie et en particulier que l'effet sur le chômage était très limité (+ 6 000 chômeurs au bout de trois ans pour une hausse de 5 % du SMIC). Ce résultat macroéconomique n'exclut pas, comme le notait récemment l'OCDE, qu'un niveau élevé du SMIC entraîne des difficultés pour certains secteurs de main-d'œuvre et rende plus difficile le reclassement des chômeurs sans qualification. Les estimations des élasticités de l'emploi au niveau du SMIC sont cependant extrêmement fragiles et il est très difficile de fournir une évaluation quantitative fiable de ce phénomène.

En fin de compte le SMIC est augmenté de 2,3 % le 1<sup>er</sup> juillet 1991.

Les coûts salariaux unitaires, qui ont augmenté de 3,1 % en 1990, en raison du ralentissement prononcé de la productivité apparente du travail, progresseraient encore un peu plus vite en 1991 (3,6 %). Mais de nouveaux gains de productivité, permis par le redémarrage de l'activité et l'ajustement à la baisse de l'emploi, conduiraient à une nette décélération des coûts salariaux en 1992 (1,7 % en moyenne). L'augmentation des prix des consommations intermédiaires étant un peu plus soutenue en 1992, la progression des coûts unitaires totaux serait voisine chacune des trois années : 3,2 % en 1990, 3,3 en 1991 et 3,1 en 1992. Les entreprises, dont les marges auront diminué en 1990 et 1991, ajusteraient progressivement leurs prix de production à leurs coûts. Les prix augmenteraient alors de 2,8 % en 1991 et 3,0 en 1992 en moyenne (après 2,5 en 1990). Une hausse modérée des prix de production dans l'industrie est effectivement attendue dans les mois qui viennent par les chefs d'entreprises, interrogés par l'INSEE en mai.

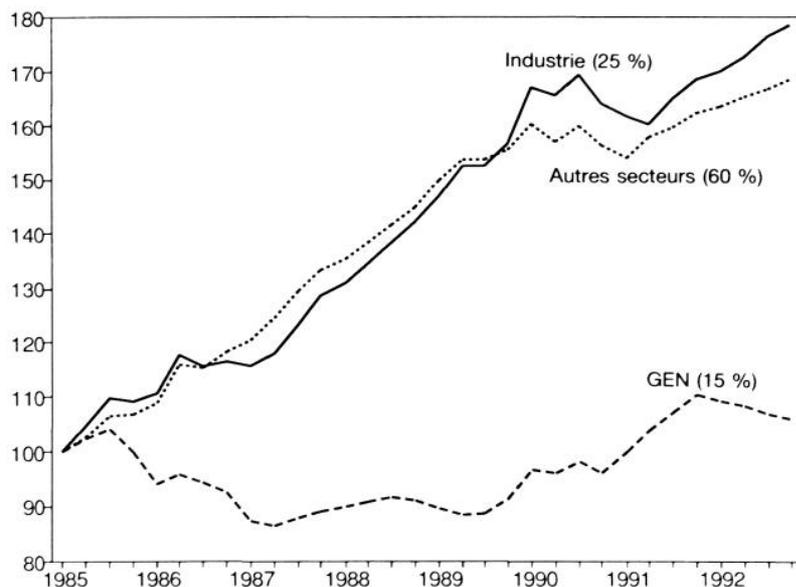
La reconstitution progressive des marges et l'absence de baisse de TVA concernant les produits manufacturés, à la différence de ces dernières années, conduiraient à une hausse plus soutenue des prix à la consommation de ces produits. En revanche la faible progression des prix alimentaires depuis 1990 se poursuivrait, en raison d'une offre de viande excédentaire. Par ailleurs, la baisse des prix énergétiques de début d'année ralentit la progression de l'indice en 1991. Par contre l'indice des prix des 296 postes subirait en octobre le contrecoup d'un fort relèvement des prix du tabac (15 %), dont l'effet serait de 0,3 %. Enfin l'impact des relèvements de taux de TVA en juillet, décidés récemment, serait de 0,1 point d'indice. Au total, le glissement des prix, de décembre à décembre, s'établirait à 3,0 % en 1991 (2,7 hors tabac), comme en 1992 (après 3,4 % en 1990). Hors énergie, on observerait une légère accélération en 1991 (3,7 % et 3,4 hors tabac, après 3,1 en 1990) puis un léger recul en 1992.

## **Investissement et entreprises**

L'investissement des entreprises serait à peu près stable en volume en 1991 et progresserait de près de 5 % en 1992. La dernière enquête sur les investissements dans l'industrie, qui date du mois de novembre 1990, indiquait une très faible progression, de l'ordre de 1 % en volume. Depuis, de nombreuses informations conjoncturelles donnent à penser que les projets d'investissement n'ont pas été simplement reportés, une fois la guerre du Golfe terminée, mais bien annulés. Les volumes de ventes de biens d'équipement enregistrées par les grossistes ont nettement diminué et les perspectives de production des entreprises du secteur des biens d'équipement restent assez mal orientées. Par ailleurs les capacités de production sont jugées suffisantes par les industriels et les marges disponibles ont retrouvé les niveaux du début de l'année 1988, tout comme le nombre des entreprises déclarant connaître des goulots de production.

La situation financière des entreprises est cependant relativement favorable (thème 2), malgré la dégradation de l'ensemble des ratios

Base 100 en 1985.1



### 3. Investissement des entreprises par secteur en volume

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

usuels, due au ralentissement des débouchés et à l'ajustement plus lent de l'emploi. Les entreprises n'ont en effet pas connu de choc de coût et nous considérons transitoires les évolutions récentes de la productivité. Aussi la reprise de l'investissement pourrait-elle être relativement rapide, dans la mesure où la progression de la demande leur paraîtrait vraiment assurée.

La croissance de l'investissement serait alors de 6,5 % dans l'industrie en 1992, après une légère baisse en 1991, et de 4,8 dans le secteur abrité en 1992, après une quasi-stabilité en 1991. La formation brute de capital fixe des grandes entreprises nationales resterait vigoureuse en 1991 (+ 9 %), en raison d'un important renouvellement de la flotte aérienne et de la poursuite de la forte progression des investissements de la SNCF ainsi que des télécommunications. Elle ralentirait en 1992 (+ 2 %).

Le taux d'investissement des entreprises connaîtrait un léger repli en 1991 et dépasserait à peine son niveau de 1990 en 1992 (17,7 %). Le taux de marge de l'ensemble des entreprises reculerait de 3/4 de point en 1991, puis progresserait de 1/2 point en 1992 (41,5 % après 42,5 en 1989, le point le plus haut). Le mouvement du taux d'autofinancement serait comparable.

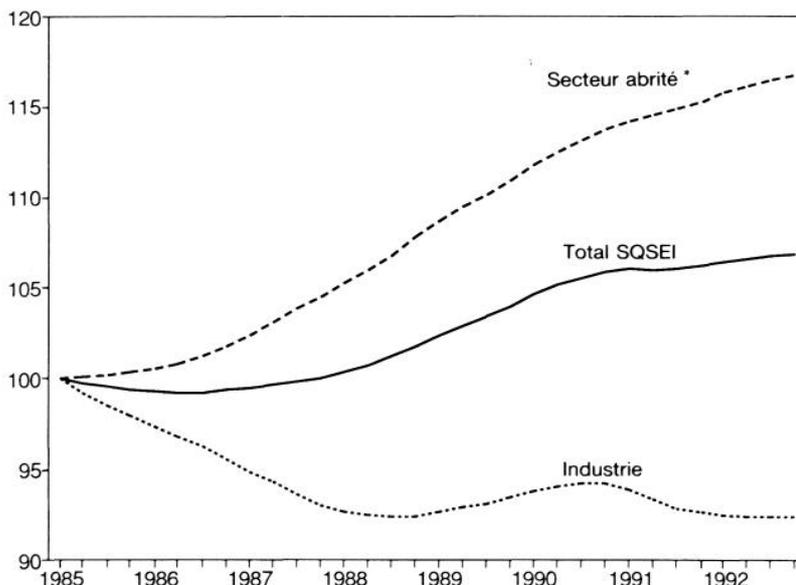
**Sans mesures nouvelles prises par les pouvoirs publics, le nombre des chômeurs augmenterait de 300 000 entre le début de 1991 et la fin de 1992**

Compte tenu des perspectives de croissance, les années 1991 et 1992 devraient être très difficiles pour le marché du travail. Pour l'emploi tout d'abord dont la croissance, rapide de 1987 à 1990, serait

cassée brutalement du fait de la stagnation de la production (graphique 5). En 1992, si la reprise, qui devrait s'amorcer au second semestre 1991, est relativement lente et progressive, les entreprises devraient être amenées à procéder à un ajustement des effectifs pour s'adapter au nouveau rythme de croissance. La productivité du travail dont la croissance fut très faible en 1990 (0,2 % dans l'industrie, - 0,4 dans le BTP ; + 0,8 dans les services marchands) serait encore en retrait en 1991 (- 0,6 % dans l'industrie ; - 0,8 dans le BTP ; + 0,7 dans les services marchands) <sup>(4)</sup>. Elle devrait donc se redresser en 1992 (+ 3,1 % dans l'industrie, + 1,2 dans le BTP, + 1,9 dans les services marchands). Ceci entraînerait une baisse de l'emploi industriel (- 1,7 % en 1991 et - 0,2 en 1992 en glissement) et une croissance très ralentie de l'emploi salarié marchand (+ 0,3 % en 1991 et + 0,6 en 1992). Comme, par ailleurs, les emplois publics sont pratiquement gelés depuis 1987, et qu'ils devraient continuer à l'être, l'emploi total augmenterait très peu au cours des deux années (+ 12 000 en 1991 et + 69 000 en 1992). Cette prévision n'incite pas à l'optimisme. La situation qu'elle décrit n'a cependant rien de comparable avec ce que l'on avait observé de 1983 à 1987, lorsque l'ajustement structurel de l'économie française avait entraîné une forte réduction de l'emploi total. Il s'agit pour 1991 et 1992 d'un simple mouvement conjoncturel. Ses conséquences sur le chômage seraient néanmoins, en l'absence de réaction des pouvoirs publics, particulièrement négatives. Déjà, le début de 1991 a vu une croissance très vive des demandes d'emplois. Compte tenu des perspectives relatives à l'emploi et du maintien d'une croissance assez forte de la population active, celle-ci devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année, la hausse totale du chômage pour 1991 s'établissant légère-

#### 4. Effectifs salariés

Base 100 en 1985.1

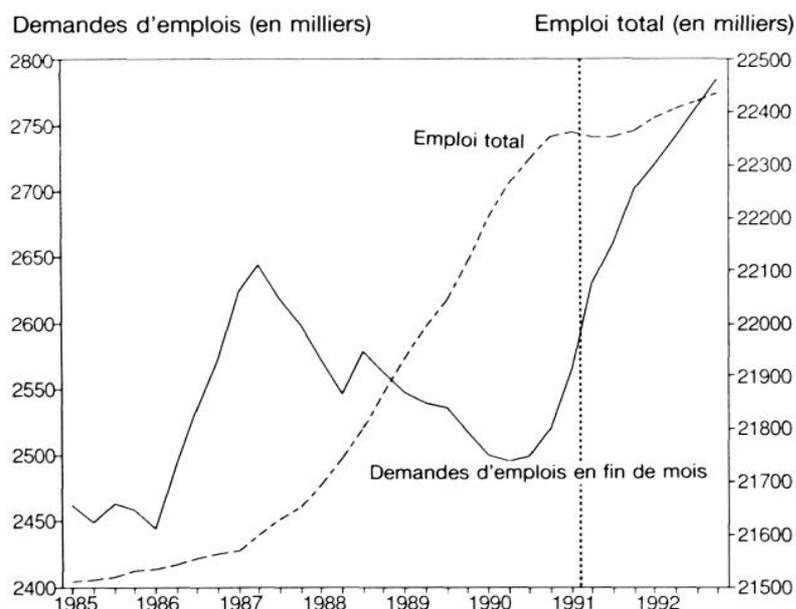


\* Le secteur abrité inclut le bâtiment, les services et le commerce.

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

(4) Cette inflexion à la baisse serait moins marquée pour la productivité horaire affectée par la réduction conjoncturelle de la durée du travail et le développement du chômage partiel.

ment en dessous de 200 000. En 1992, le freinage progressif de la croissance de la population active et une légère croissance de l'emploi ramèneraient la progression du chômage légèrement en dessous de 100 000. Au total, le chômage augmenterait de près de 300 000 personnes entre le début de 1991 et la fin de 1992.



### 5. Emploi et chômage

Sources : INSEE, prévisions OFCE.

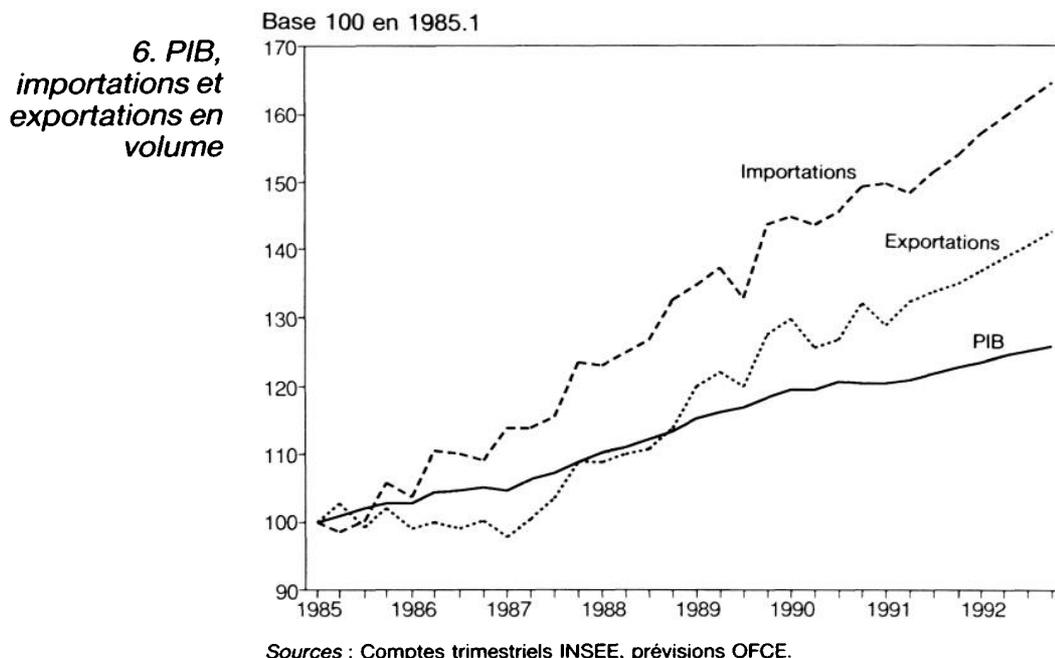
Cette prévision repose sur l'hypothèse du maintien des tendances actuelles de la politique de l'emploi. Celle-ci est stabilisée depuis 1987 et sa contribution à la variation du chômage est pratiquement nulle depuis lors (thème 1). La politique budgétaire de rigueur qui est menée depuis le début du ralentissement de la croissance ne devrait pas permettre une relance de la gestion sociale qui impliquerait des dépenses supplémentaires. Pour 1991 on a donc admis en particulier que les coupes opérées en début d'année sur le budget du ministère du Travail seraient effectives. Elles seraient toutefois compensées partiellement par le dérapage plus ou moins contrôlé du « crédit formation pour les jeunes ». Pour 1992, les arbitrages ne sont pas connus. Par hypothèse on a supposé la poursuite de la politique actuelle.

Le chômage se rapprocherait du seuil des 3 millions (2,8). Cependant, l'expérience des années passées montre que tous les gouvernements ont été conduits à accentuer l'effort de l'Etat après une envolée du nombre des demandeurs d'emploi. Quand un tel infléchissement se produira-t-il cette fois ? Avec le rapprochement des échéances électorales la période d'incertitude actuelle pourrait bien ne pas durer.

### Commerce extérieur

Les exportations industrielles augmenteraient à peine plus rapidement que la demande d'importations adressée à la France en 1991

(3,3 % au lieu de 2,7) et au même rythme en 1992 (6 %). L'évolution de 1991 ne traduit cependant pas un arrêt des pertes de parts de marché, dans la mesure où les retards dans les livraisons d'Airbus (10 milliards de francs environ), dus aux mouvements sociaux au Royaume-Uni, contribuent au redressement apparent des parts de marché en 1991. Le mouvement de la compétitivité, dégradation en 1990, amélioration en 1991, lié à celui du dollar, explique la tendance sous-jacente à l'évolution des exportations hors Airbus. Du côté des importations, le taux de pénétration poursuit une nette progression car les pertes de compétitivité ont été relativement fortes en 1990 et continuent à peser, et parce que la reprise envisagée en 1992 provient surtout de l'investissement dont le contenu en importations est relativement élevé. La progression serait de 4,5 % en 1991 et de 7,6 en 1992. La poursuite de l'amélioration modérée des termes de l'échange et les facteurs transitoires précédemment évoqués permettraient une stabilisation du déficit industriel en 1991. Cependant la dégradation apparente n'en serait que plus forte en 1992 (52 milliards en 1991 et 69 en 1992 après 53 en 1990).



La baisse du prix du pétrole sur les prix de nos importations énergétiques ne serait pas totalement répercutée en 1991, dans la mesure où les prix du gaz sont indexés avec retard sur ceux du baril (le gaz représente 12 % de nos importations énergétiques). La faible progression des importations, en raison de stocks élevés, limitera aussi la progression du déficit énergétique qui s'établirait à 85 milliards en 1991 et à 83 milliards en 1992 (95 en 1990). Quant au solde agro-alimentaire, il resterait très élevé, en retrait cependant par rapport au point haut de 1990 (47 milliards en 1991, 50 en 1992 après 52). La forte production mondiale de céréales et la baisse des cours qui en résulte devraient jouer en ce sens même si, à l'inverse, le prix de nos importations stagne.

Au total le déficit commercial FAB-FAB se réduirait de 8 milliards en 1991 puis augmenterait à nouveau en 1992 (42 milliards en 1991, 50 en 1992 après 50 en 1990). Le maintien d'un fort excédent touristique, mais une progression moins soutenue de celui des services en 1991 conduiraient au simple équilibre du solde des biens et services chacune des deux années. Le solde des intérêts continuerait à se dégrader. Au total le besoin de financement s'alourdirait de 10 milliards environ par rapport à 1990, correction faite des annulations de dettes aux PVD. Le solde de la balance des paiements (41 milliards en 1990) bénéficierait par contre des versements du Koweït et de l'Allemagne et ne se dégraderait que de cinq milliards environ en 1991. Solde des transactions courantes et besoin de financement de la nation s'alourdiraient de 10 à 15 milliards supplémentaires en 1992, avoisinant 0,9 % du PIB.

## Les ménages

Les ménages subissent les conséquences du ralentissement de l'emploi et de la hausse des prélèvements sociaux. La croissance de leur revenu disponible est en net recul : + 1,9 % en 1991 ; + 2,0 en 1992, après 3,2 en 1990.

L'augmentation des revenus salariaux avait été particulièrement forte en moyenne annuelle en 1990 (+ 3,4 % en pouvoir d'achat), en raison du volume d'emplois créés et de la plus forte croissance du salaire réel. Elle ne serait que de 2,0 % en 1991 et de 1,9 en 1992. La progression du revenu des entrepreneurs individuels resterait modérée et celle des prestations sociales serait un peu ralentie.

La contribution sociale généralisée, mise en place au 1<sup>er</sup> février 1991, remplace le prélèvement de 0,4 %, perçu généralement au deuxième

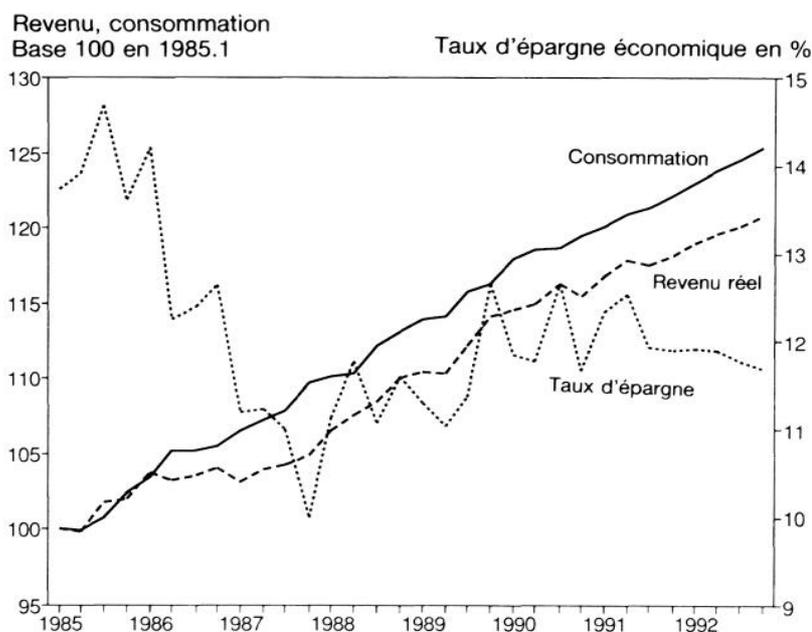
### 4. Contributions à la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages

Moyenne annuelle, en %	1989	1990	1991	1992
Pouvoir d'achat du RDB	3,3	3,2	1,9	2,0
Dont :				
— Salaires nets :	1,0	1,4	1,3	0,7
• Salaires bruts	(1,7)	(1,9)	(1,1)	(1,0)
• Cotisations	(-0,7)	(-0,5)	(0,2)	(-0,4)
— Revenu des entrepreneurs individuels	0,6	0,0	0,0	0,3
— Prestations sociales	0,8	1,1	0,8	0,6
— Impôts	-0,2	-0,3	-1,1	-0,4
— Revenus de la propriété	0,5	0,7	0,4	0,3
— Autres revenus	0,6	0,3	0,5	0,5

Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

trimestre (6 milliards) et des cotisations sociales (pour 28 milliards). Etant intégrée, en comptabilité nationale, aux impôts sur le revenu et le patrimoine, la contribution apparente de ces derniers apparaît très forte en 1991 (+ 1,1 %), alors que la contribution réelle est de 0,3 %. La progression des cotisations sociales est diminuée en contrepartie, mais elle intègre cependant la hausse de 0,9 point début juillet.

### 7. Revenu, consommation et taux d'épargne des ménages



Sources : Comptes trimestriels INSEE, prévisions OFCE.

Dans ces conditions la croissance de la consommation des ménages serait relativement modérée (+ 2,1 % en 1991 et + 2,5 en 1992). La hausse du taux d'épargne de 10,8 % en 1987 à 12,0 en 1990 s'explique à la fois par l'arrêt de la désinflation et la hausse du taux de croissance du revenu <sup>(5)</sup>. Le ralentissement de la progression du revenu et surtout la lenteur de l'ajustement de la consommation au revenu expliquent, à l'inverse, la baisse du taux d'épargne au cours de 1991 et en moyenne en 1992. Son profil infra-annuel est marqué, en 1991, par l'attentisme lié à la guerre du Golfe en début d'année et par le profil des prélèvements : faible hausse en début d'année, recul au troisième trimestre. La consommation en produits manufacturés, qui amplifie les fluctuations de la consommation globale, ralentit fortement en moyenne annuelle en 1991, puis progresse de 2,3 % en 1991. Enfin l'investissement-logement augmenterait très faiblement au cours des deux années.

### Bilan de la croissance

En 1991 l'ensemble des composantes de la demande interne ralentissent, si bien que celle-ci contribue pour 1,4 point seulement à la

(5) Voir « Pourquoi ce renouveau de croissance ? », *Revue de l'OFCE*, n° 28 de juillet 1989, où est présentée l'équation de consommation du modèle trimestriel de l'OFCE.

croissance du PIB marchand (après 3,3 % en 1990), le mouvement global étant amplifié par celui des stocks. La réduction marquée de la progression des importations (3,5 après 6,4 %), un peu plus forte que celle des exportations, diminue un peu la contribution négative du solde extérieur en volume à la croissance du PIB marchand (- 0,2 au lieu de - 0,5 %). Au total la croissance du PIB marchand ne serait que de 1,2 %, la moyenne annuelle subissant largement les effets du ralentissement de la fin de 1990. En 1992, toujours en moyenne annuelle, la croissance du PIB marchand serait de 2,7 %, la contribution de la demande interne étant de 3,2 et celle du solde extérieur de - 0,5 point. La croissance du PIB serait identique en glissement et en moyenne.

#### 5. Contributions à la croissance du PIB de 1989 à 1992

Moyenne annuelle, en %	1989	1990	1991	1992
Dépenses des ménages	2,8	2,3	1,5	1,9
Investissement des entreprises	1,2	0,8	0,1	0,7
Dépenses des administrations	0,1	0,3	0,3	0,2
Variation des stocks	0,0	- 0,2	- 0,5	0,4
Total de la demande interne	4,1	3,3	1,4	3,2
Solde extérieur	0,4	- 0,5	- 0,2	- 0,5
PIB marchand	4,5	2,8	1,2	2,7

Sources : INSEE, Comptes trimestriels, prévisions OFCE.

Cette prévision situe la croissance de l'économie française dans la moyenne de celle de ses partenaires : un peu moins haute en 1991, un peu plus en 1992. Même si les perspectives de l'emploi sont décevantes, elle est plutôt optimiste en raison des hypothèses d'environnement international et de politique budgétaire retenues. Elle comporte de nombreuses incertitudes, notamment le pari sur la reprise de l'investissement, quand la demande publique et celle des ménages progressent relativement peu. Si la forte augmentation des importations industrielles montre bien qu'il n'est guère possible de croître beaucoup plus que l'ensemble de nos partenaires, le déficit de notre balance courante reste malgré tout relativement faible. Aussi ne serait-il guère souhaitable que les anticipations des entrepreneurs soient inhibées par une politique budgétaire conjoncturelle par trop restrictive, lorsque l'économie française, tant sur le plan de la situation financière des entreprises que des prix, est particulièrement saine et que son vrai (seul ?) problème reste le chômage de masse. Certes une croissance plus forte ne peut guère venir que d'un environnement international plus porteur. Il faudrait pour cela des politiques économiques plus audacieuses à l'échelle

européenne, ce que nous n'avons pas retenu ici. Mais parce que l'année 1992 sera marquée par des échéances électorales dans plusieurs pays industrialisés, il est permis d'espérer.

## **Thème n° 1 : Chômage et emploi : y a-t-il encore un lien ?**

En 1985 le chômage augmenta de 25 000 personnes <sup>(6)</sup> et en 1990 de 2 000. Ces deux résultats statistiques sont très voisins et l'on pourrait, en tenant compte de cette seule observation, conclure à la similitude des conjonctures de ces deux années caractérisées par une quasi stabilité du chômage. Pourtant, tout oppose les situations de 1985 et de 1990 ; en particulier l'évolution de l'emploi, qui fut très positive en 1990 (+ 240 000) alors qu'elle était encore négative en 1985 (– 38 000 hors TUC). Le chômage serait-il donc insensible à l'emploi ? Est-il même possible d'expliquer son évolution ? Les variations du chômage et de l'emploi sont évidemment intimement liées. Mais le chômage dépend également de deux autres facteurs, largement exogènes au système économique : l'évolution des ressources en main d'œuvre, et celle de la politique de l'emploi. C'est à la prise en compte de ces facteurs et à l'explication de l'évolution du chômage une fois connue celle de l'emploi, que nous nous intéressons ici. Nous laissons donc de côté l'essentiel de l'analyse plus proprement économique du chômage qui consiste en fait, dans le court-moyen terme, à expliquer l'évolution de l'emploi. Notre propos vise simplement à mettre en évidence les raisons qui font qu'au cours des années récentes, le chômage a peu baissé alors que les créations d'emplois furent nombreuses.

Pour cela il faut notamment tenir compte du fait que les actifs potentiels ne sont pas insensibles à la situation du marché du travail : ainsi certaines femmes peuvent être encouragées à chercher un emploi, et donc à s'inscrire à l'ANPE, si la conjoncture amène un grand nombre d'offres d'emplois ; à l'inverse elles peuvent être découragées de s'inscrire quand les offres se raréfient et quand le chômage augmente. De même certains jeunes peuvent être conduits à arbitrer différemment entre chercher un emploi ou prolonger leur scolarité en fonction de la situation du marché du travail. En conséquence de ces comportements, l'évolution de la population active réellement observée (égale par définition à la somme des évolutions du chômage et de l'emploi) peut différer très sensiblement de celle de la population active potentielle. Pour rendre compte de ce phénomène il est nécessaire de recourir à l'économétrie qui permet seule d'en évaluer l'incidence quantitative (encadré 1).

---

(6) Différence entre les moyennes du quatrième trimestre des années 1985 et 1984.

Cette analyse permet de mesurer les contributions des différents facteurs, emploi, population active potentielle et politique de l'emploi, à la variation du chômage. Les résultats que nous avons obtenus, résumés dans le tableau 6, montrent que le paradoxe du maintien d'un chômage très élevé dans un contexte de fortes créations d'emplois n'est qu'apparent. En effet, si l'on observe bien que, de 1988 à 1990 l'emploi a fortement contribué à réduire le chômage (– 420 000) alors que, de 1985 à 1987, il avait contribué à son augmentation (+ 120 000), ceci n'était que juste suffisant pour compenser l'effet de l'accroissement de la population active potentielle (+ 410 000). Dans un contexte de neutralité de la politique de l'emploi, il faut en France une croissance forte et continue de l'emploi pour réduire le chômage.

*6. Contributions de l'emploi, de la population active potentielle et de la politique de l'emploi à la variation du chômage*

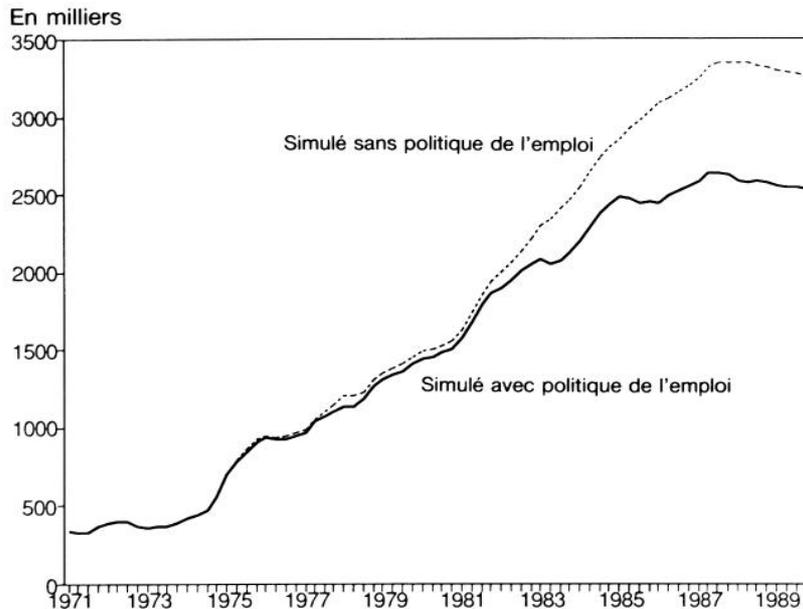
	Données observées		Données estimées			
	Emploi (hors TUC)	Demandes d'emplois en fin de mois	DEFM estimées	Contributions de :		
				l'emploi	la population active potentielle	la politique de l'emploi
1985-1987	– 60 000	+ 170 000	+ 150 000	+ 120 000	+ 400 000	– 370 000
1988-1990	+ 700 000	– 80 000	– 40 000	– 420 000	+ 410 000	– 30 000

*Note* : glissement entre les moyennes du dernier trimestre de l'année finale et du dernier trimestre de l'année qui précède l'année initiale.

*Sources* : données observées : INSEE, ministère du Travail ; données estimées : OFCE.

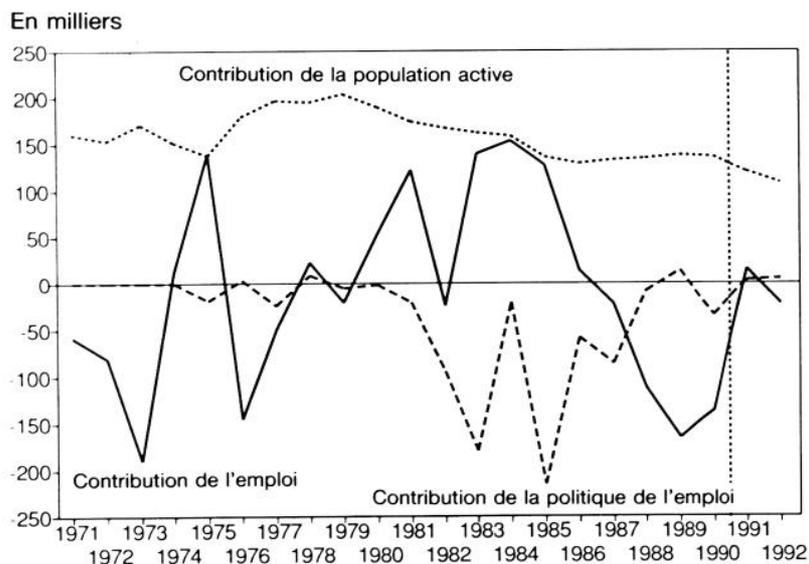
D'autre part, il apparaît très clairement que le freinage de la croissance de la politique de l'emploi a fortement modifié les conditions du bouclage du marché du travail : alors que de 1985 à 1987, la politique de l'emploi avait contribué à réduire fortement le chômage (– 370 000), son impact de 1988 à 1990 est devenu très faible (– 30 000). C'est ce qui permet de comprendre que l'on soit passé d'une situation où, avec une croissance relativement forte de la population active potentielle et des réductions d'emplois, le chômage augmenta finalement peu (+ 170 000 de 1985 à 1987) à une situation où avec une évolution identique de la population active potentielle et de fortes créations d'emplois le chômage se réduisit très faiblement (– 80 000 de 1988 à 1990).

**8. Demandes d'emploi (moyennes trimestrielles)**



Sources : INSEE, comptes nationaux ; ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, calculs OFCE.

**9. Décomposition de la variation annuelle du chômage (prévisions pour 1991 et 1992)**



Sources : INSEE, comptes nationaux ; ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, calculs OFCE.

Sur plus longue période, la contribution importante de la politique de l'emploi est également manifeste (voir graphiques 8 et 9) <sup>(7)</sup>. Depuis 1982-1983, la courbe du chômage potentiel a été fortement infléchie,

(7) Pour évaluer son impact total à moyen-long terme il faudrait tenir compte également de ses conséquences budgétaires et des effets en retour de la réduction du chômage sur les tensions inflationnistes et la compétitivité-prix. Ces questions ont été étudiées dans une étude commune de l'OFCE et du ministère du Travail (voir, Gérard Cornilleau, Pierre Marionni et Brigitte Rogué, « Quinze ans de politique de l'emploi », *Revue de l'OFCE*, n° 32, avril 1990). Ses résultats conduisaient à une évaluation des effets cumulés de la politique de l'emploi de l'ordre de 300 à 500 000 chômeurs évités en 1987. Ils sont compatibles avec l'évaluation des seuls effets directs estimés ici, qui sont de 770 000 chômeurs évités fin 1990.

d'abord sous l'effet des préretraites, puis, plus récemment du fait du développement des TUC (maintenant des contrats-emploi-solidarité, CES) et des stages de formation. Depuis 1987, l'effort des pouvoirs publics est toutefois juste maintenu. Continuera-t-on dans cette voie, alors que le chômage augmente à nouveau sous l'effet du ralentissement de la conjoncture ? L'expérience des années passées montre que l'évolution du chômage en France dépendra, dans une large mesure, de la réponse à cette question.

## **1. Estimation économétrique de l'évolution du chômage de 1971 à 1989**

Pour évaluer les différentes composantes de l'évolution du chômage on peut s'appuyer sur l'équation traditionnelle qui relie la variation des demandes d'emplois à celles de la population active potentielle, de l'emploi et des politiques d'emploi.

Pour mesurer l'évolution de la population active potentielle on s'est fondé sur les projections tendanciennes réalisées par l'INSEE <sup>(8)</sup>. Celles-ci sont anciennes, ce qui introduit évidemment un facteur d'incertitude, mais la réestimation des tendances des taux d'activité ne pourra être réalisée qu'après la réalisation de l'exploitation complète des données du recensement de 1990. Pour la classe d'âge 55-60 ans nous avons corrigé ces projections car elles avaient été établies sur la base d'une hypothèse ex ante d'évolution du nombre de préretraités. Or, d'une part, cette hypothèse ne correspond pas à la réalité pour les années récentes, d'autre part, nous souhaitons mesurer explicitement l'impact de cette politique sur le chômage. Nous avons donc réintroduit les préretraités de cette classe d'âge parmi les actifs potentiels et rétabli l'évolution tendancielle spontanée des taux d'activité.

En ce qui concerne l'emploi, pour tenir compte du fait, souvent observé, que le passage de l'inactivité à l'activité est plus encouragé (inversement découragé en cas de baisse) par les créations d'emplois de bureau ou de service que par les créations d'emplois industriels ou ouvriers, on a distingué l'emploi des branches des secteurs primaires et secondaires (secteur agro-alimentaire, énergie, industrie et BTP) de celui des branches tertiaires (transports et télécommunications, commerces, services, secteur financier, administrations publiques). Pour estimer séparément l'impact des politiques d'emplois, on a retranché des séries d'emplois utilisées le total des emplois aidés dans le secteur marchand (type SIVP ou exonérés de cotisations sociales) et celui des emplois non marchands spécifiques de la lutte contre le chômage (type TUC). Les séries correspondantes interviennent séparément des emplois « ordinaires » dans l'équation économétrique, ce qui permet de mettre en évidence une éventuelle différence d'impact de ces mesures sur le chômage.

(8) Voir N. Marc et O. Marchand, « Projections de population active disponible 1985-2010 », *Collections de l'INSEE*, n° D118, mai 1987.

On a tenu compte de l'incidence des politiques d'emplois en regroupant les mesures en cinq catégories :

- a) Les préretraites et les dispenses de recherche d'emploi <sup>(9)</sup>.
- b) Les créations d'emplois spécifiques dans le secteur non-marchand (TUC puis CES).
- c) Les stages en centre de formation pour les chômeurs, en distinguant ceux qui sont destinés aux jeunes de ceux plus particulièrement réservés aux adultes.
- d) Les stages en entreprises, assimilables à des emplois aidés (l'archétype étant les SIVP, stages d'insertion dans la vie professionnelle).
- e) Les emplois exonérés de cotisations sociales (y compris l'apprentissage).

Pour mesurer l'impact de ces mesures nous avons utilisé les données établies par le ministère du Travail <sup>(10)</sup> relatives aux « stocks » des populations concernées. Ont été exclus du champ, certains stages très mal connus statistiquement (notamment les stages de l'AFPA, ceux gérés par le Fonds de la Formation Professionnelle et de la Promotion Sociale et ceux mis en place par les régions), mais dont on sait que le nombre est relativement stable, et les préretraites pour les plus de 60 ans (ainsi que l'impact de la retraite à 60 ans) car l'évolution tendancielle des taux d'activité pour cette classe d'âge incorporait déjà largement l'effet de ces mesures.

La meilleure estimation économétrique que nous ayons obtenu sur les données trimestrielles de la période 1971-1989, conduit aux résultats retracés dans le tableau 7.

### 7. Estimation économétrique du nombre des DEFM

	Coefficients	Ecart-type
Population active potentielle	0,76	0,22
Emploi primaire et secondaire <sup>(1)</sup>	-0,72	0,13
Emploi tertiaire <sup>(1)</sup>	-0,57	0,17
Exonération de cotisations sociales	-0,65	0,11
Autres emplois marchands aidés	-0,83	0,12
Stages de formation, jeunes	-0,74	0,27
Stages de formation, adultes	-1,00	—
Emplois non marchands spécifiques	-0,95	0,29
Pré-retraites (- 60 ans) et dispenses de recherche d'emploi	-1,00	—
Méthode = Cochrane-Orcutt      R <sup>2</sup> = 0,76      ρ = 0,52 (t = 4,5)		
DW = 1,8      SEE = 18,6		

(1) Les deux variables relatives à l'emploi sont corrigées des emplois marchands aidés ou exonérés et des emplois spécifiques (type TUC).

Source : ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle, calculs OFCE.

(9) Mesure qui consiste à dispenser de recherche d'emplois les chômeurs âgés inscrits à l'ANPE. En conséquence, ceux-ci ne sont plus comptabilisés parmi les demandeurs d'emplois.

(10) Voir « Quinze ans de politique de l'emploi, 1974-1988 », *Dossiers statistiques du travail et de l'emploi, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle*, n° 62, septembre 1990.

La variable expliquée est la variation des moyennes trimestrielles de demandes d'emplois en fin de mois. Toutes les variables sont des différences premières. Les coefficients relatifs aux stages pour les jeunes et aux préretraites étant légèrement supérieurs à l'unité sans en être significativement différents, nous les avons contraints à 1.

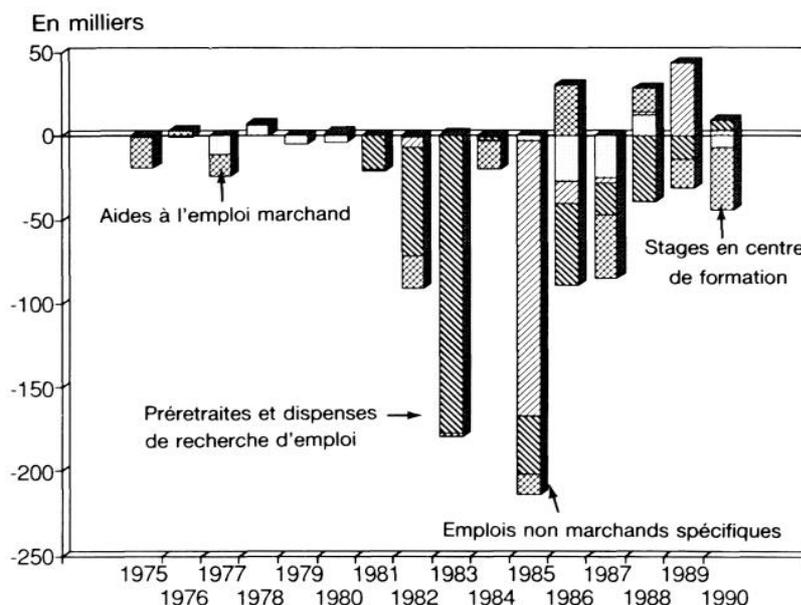
D'après ces résultats, compte tenu de l'effet de découragement, une augmentation de 100 de la population active potentielle entraîne, à emploi constant, une augmentation du chômage de 75. Comme attendu, les créations d'emplois primaires et secondaires réduisent davantage le chômage que celles d'emplois tertiaires. Les différences d'impact du chômage et de l'emploi sur la population active, sont telles qu'une augmentation identique de la population active potentielle et de l'emploi accroît légèrement le chômage : pour une variation de 100 de l'emploi et des ressources en main-d'œuvre celle du chômage est de 13. Pour stabiliser le chômage il est donc nécessaire que l'emploi augmente un peu plus rapidement que la population active potentielle.

En ce qui concerne l'impact des politiques d'emplois on observe que la réduction du chômage obtenue par le canal des préretraites, des stages de formation pour les adultes et des créations d'emplois non marchands spécifiques, n'est pas compensée par une hausse de la population active. L'incidence sur le chômage de l'une ou l'autre de ces mesures est pratiquement égale au nombre de personnes concernées. En terme de chômeurs évités ce sont de toute évidence les mesures les plus efficaces à court terme. Les stages pour les jeunes ont de ce point de vue un rendement légèrement plus faible, du même ordre de grandeur que la création d'un emploi de type industriel. En ce qui concerne les aides accordées aux entreprises pour développer l'emploi, il apparaît que les emplois exonérés de cotisations sociales ne peuvent pas être distingués des autres emplois ; le coefficient de la variable relative à cette mesure n'est en effet pas significativement différent de la moyenne des coefficients des variables relatives aux emplois « ordinaires ». Il s'agit donc d'une mesure peu rentable en terme de chômeurs directs évités, son unique effet résidant dans la stimulation des créations d'emplois <sup>(11)</sup>. Par contre les emplois marchands aidés directement ont un impact sur le chômage un peu plus important que la moyenne des autres emplois. Sans doute parce que ce type d'aide fut plus souvent accompagné d'un ciblage plus précis des bénéficiaires (jeunes, chômeurs de longue durée).

Le graphique 10 représente l'estimation de la contribution à la variation du chômage des politiques de l'emploi regroupées en grandes catégories. Deux mesures dominant nettement : les mesures d'âge (préretraites et dispenses de recherche d'emploi) d'abord qui eurent un impact massif en 1982 et en 1983 et qui ont contribué à réduire le chômage jusqu'en 1989 ; les créations d'emplois publics spécifiques (type TUC) ensuite, dont l'incidence, très forte en 1985 ne s'est inversée qu'en 1989 lors du passage difficile du système des TUC à celui des CES. L'impact des autres mesures est globalement plus faible et surtout peu durable : ainsi les aides à l'emploi dans le secteur marchand (exonérations de cotisations sociales, SIVP, etc.) n'ont eu qu'une incidence directe passa-

(11) Cet effet est par ailleurs relativement faible à court terme (voir G. Cornilleau, P. Marionni et B. Roguet, « Quinze ans de politique de l'emploi », op. cit). L'intérêt de ce genre de mesure est donc plus structurel. On ne peut en attendre de résultats que dans le long terme.

**10. Effets directs de la politique de l'emploi sur la variation du chômage**

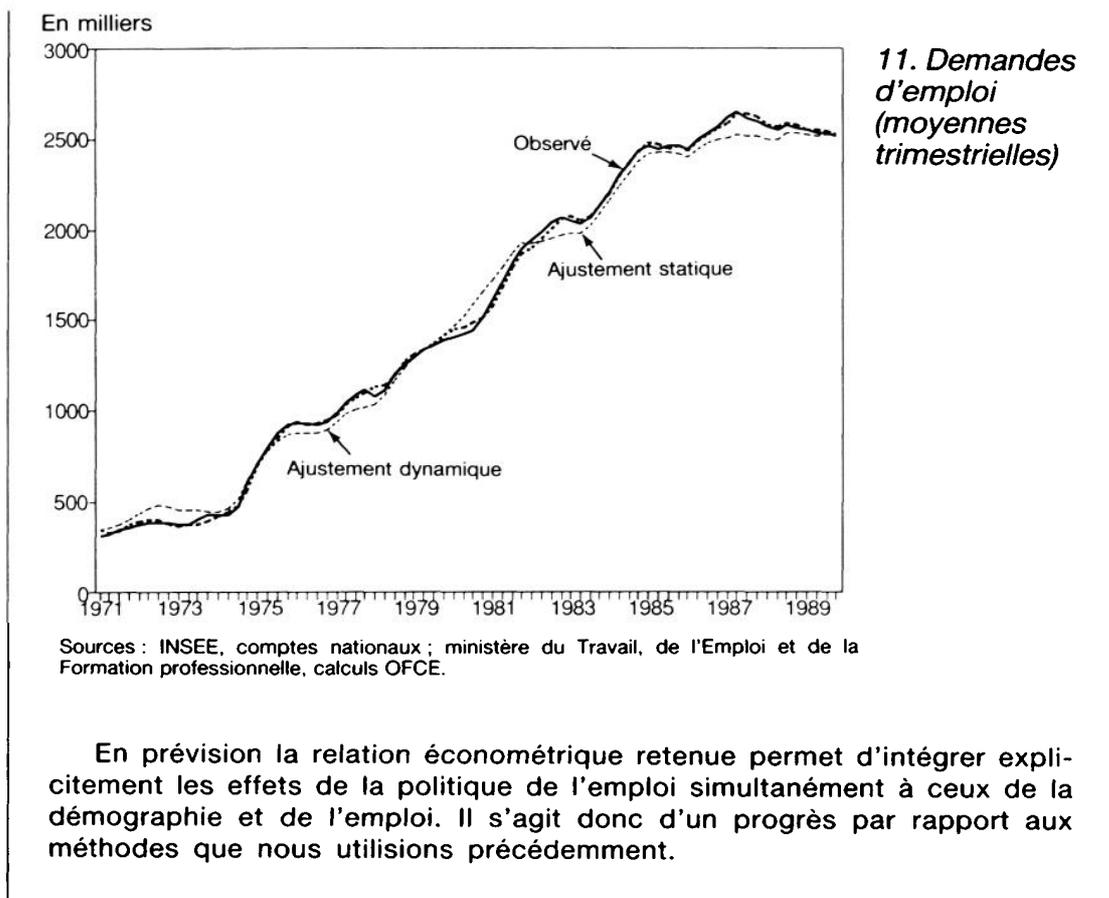


Sources : INSEE, comptes nationaux ; ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, calculs OFCE.

gère en 1986-1987 <sup>(12)</sup>. De même l'effet des stages de formation est rythmé par le retour de « campagnes » souvent éphémères (ainsi leur effet sur le chômage est négatif en 1984 et 1985, puis positif en 1986, négatif en 1987 puis positif en 1988 et à nouveau négatif en 1989 et 1990).

Le graphique 11 permet de représenter les performances de la relation économétrique retenue sur la période d'estimation. La simulation statique (obtenue en simulant chaque période en supposant connue la période antérieure) est bonne mais la simulation dynamique de 1971 à 1989 (réalisée en enchaînant, à partir du premier trimestre 1971, les données simulées pour chaque période), fait apparaître des plages de sur-estimation (1971-1975, 1979-1981) et de sous-estimation (1975-1978, 1981-1982, 1985-1988). Au cours de la période récente, la tendance est, contrairement à ce que l'on pourrait attendre du fait des fortes créations d'emplois, à la sur-estimation. Compte tenu des incertitudes sur l'évolution de la population active potentielle, ceci pourrait être l'indication d'une inflexion plus marquée de son évolution. Mais on peut également penser que la mesure du chômage est en cause comme le suggère l'existence d'une forte dérive de l'évolution des demandes d'emplois recensées par l'ANPE et du chômage au sens du BIT, les demandes d'emplois ayant décliné beaucoup moins rapidement que le chômage selon la définition du BIT au cours des années récentes. Toutefois le fait de substituer dans l'estimation économétrique, la série de chômage BIT aux DEFM ne modifie pas fondamentalement les résultats et en particulier le fait que la tendance des années récentes est plutôt à la sur-estimation.

(12) Rappelons que nous ne commentons ici que les seuls effets directs de la politique de l'emploi. Il s'agit donc d'effets à court terme. Pour estimer les effets à plus long terme il faudrait tenir compte de l'incidence des allègements de charges sur l'emploi et des effets en retour sur l'inflation salariale de la réduction du chômage.



## Thème n° 2 : La situation financière des entreprises demeure favorable en dépit d'un recul conjoncturel

### La situation financière des entreprises s'est dégradée en 1990...

La situation financière des entreprises françaises s'est légèrement dégradée en 1990 ; leur taux de marge a baissé de 0,7 point, passant de 33,4 à 32,7 %. Ce recul est imputable à la faiblesse des progrès de productivité due à la lenteur de l'ajustement de l'emploi au ralentissement de la croissance économique.

Le taux d'épargne des sociétés a, lui aussi, diminué : il s'est établi à 16,4 % contre 17,5 en 1989. Cette baisse reflète pour moitié celle du taux de marge et, pour l'autre, l'augmentation des charges financières des entreprises et des dividendes qu'elles versent.

Le taux d'autofinancement a également baissé (85,9 % en 1990 contre 92,9 en 1989) car le taux d'investissement demeurait élevé (19 % en 1990 et 18,9 en 1989). Pendant ce temps, le risque d'insolvabilité

s'est accru comme en témoigne l'élévation du ratio « frais financiers/excédent brut d'exploitation » (21,3 % contre 19,8).

Comment interpréter cette dégradation simultanée des quatre indicateurs de la santé financière des entreprises ? S'agit-il du retour à une situation durablement défavorable ou d'un simple fléchissement conjoncturel ?

### **... mais il s'agit d'un recul limité...**

Le taux de marge des entreprises <sup>(13)</sup> s'élevait, avant les deux chocs pétroliers à environ 31 % ; il a ensuite diminué, pour atteindre un plancher d'environ 26 % ; il s'est, ensuite, redressé et il dépasse même, depuis 1987, le niveau des années soixante-dix ; bien qu'inférieur au record de 1989, le résultat de 1990 est, lui aussi, très élevé (graphique 12).

Les évolutions des taux de marge des GEN et des autres sociétés sont, en réalité, assez différentes : pour les premières, il y a eu une baisse après 1974, puis une remontée et un premier palier ; le taux a ensuite crû fortement pour se stabiliser à un niveau légèrement supérieur à celui des années soixante-dix.

Le taux de marge des « sociétés hors GEN » chute après chaque choc ; il a progressé à partir de 1983, d'abord lentement puis très vivement. Il dépasse aujourd'hui, malgré le léger recul de 1990, le niveau moyen d'il y a quinze ans.

### **... qui n'a freiné ni l'investissement physique...**

Les GEN et les autres sociétés diffèrent également par leur comportement d'investissement : les premières ont beaucoup accru leur effort après le premier choc pétrolier, avec la mise en œuvre du programme nucléaire ; elles l'ont maintenu jusqu'en 1982 et ralenti depuis (graphique 14).

Les « autres sociétés » ont, au contraire, diminué le leur de 1975 à 1983, à la suite des deux chocs. Des anticipations de demande défavorables, une profitabilité réduite, une contrainte financière assez serrée ont, tour à tour et dans des proportions variables, contribué à cette baisse. Les années 1985-1990 sont ensuite caractérisées par une forte reprise ; le taux d'investissement progresse rapidement de 1985 à 1989 ; il se maintient en 1990, à un haut niveau, en dépit de la baisse concomitante du taux de marge.

---

(13) On désigne ici par « entreprises » l'ensemble des sociétés et quasi-sociétés non financières (S10). Les grandes entreprises nationales (S11) sont repérées par leur sigle « GEN » et les autres sociétés et quasi sociétés non financières (S12) par l'une ou l'autre des expressions « autres sociétés » ou « sociétés hors GEN ».

### **...ni la croissance externe**

La modification du partage de la valeur ajoutée, opérée après 1982, au profit des entreprises, a également facilité une politique de croissance externe, très vigoureuse depuis 1986. Cette politique a entraîné une déformation de la structure des emplois des entreprises : la part des placements en titres de participation a, en effet, augmenté au détriment de celle de l'investissement physique (graphique 19). Simultanément, les autres emplois financiers des sociétés (liquidités, titres de placement) n'évoluaient guère ; cette stabilité n'est néanmoins perceptible que si les flux considérés ont subi une correction comptable relative au reclassement des parts d'OPCVM détenues par les entreprises (voir encadré 2).

### **Elle a entraîné une légère réduction du taux d'épargne, un progrès sensible du taux d'endettement...**

Les évolutions des taux de marge, des taux d'investissement, et de la croissance externe conditionnent celle des taux d'endettement et des taux d'épargne.

Les GEN se sont considérablement endettées, de 1977 à 1985, en raison de leur effort d'investissement (graphique 17) ; elles ont ensuite cherché à stabiliser leur ratio « frais financiers/valeur ajoutée », puis à le faire baisser. Leur taux d'épargne, qui atteignait naguère 30 %, a commencé par chuter. Il se situe, depuis 1987, légèrement au dessus de 25 (graphique 13).

Le taux d'endettement des sociétés « hors GEN » a d'abord eu tendance à diminuer ; la réduction de l'effort d'investissement l'emportait sur la baisse du taux de marge. Quand celui-ci s'est redressé, elles ont commencé par accroître leur effort d'investissement tout en se désendettant (1985-1988). Cette tendance s'est ensuite renversée avec l'élévation du taux d'investissement et le développement de la croissance externe : le ratio « dette/valeur ajoutée » augmente de 1988 à 1990, tout en restant bien inférieur au niveau des années soixante-dix.

Le taux d'épargne de ces sociétés n'a donc pas été trop affecté par ce surcroît de charges et il a suivi une évolution analogue à celle du taux de marge ; il baisse, de 1971 à 1982 — surtout en 1974-1975 et en 1980 — ; il se redresse ensuite et culmine en 1988 ; l'accroissement ultérieur des frais financiers et une politique de dividende plus généreuse le font, ensuite, légèrement baisser mais il demeure supérieur à sa valeur moyenne antérieure au premier choc pétrolier.

### **... et du risque d'insolvabilité...**

Le dernier indicateur de la santé financière des entreprises, le ratio « frais financiers/excédent brut d'exploitation » évolue parallèlement aux trois indicateurs précédents (graphique 16) : pour les sociétés « hors GEN » le risque d'insolvabilité s'est accru de 1973 à 1981 ; il a ensuite reculé pour revenir en 1988 un peu en dessous de son niveau des années soixante-dix. Il a légèrement remonté en 1989 et 1990.

## mais la situation, plus favorable que dans les années soixante-dix, devrait le demeurer en 1991 et 1992

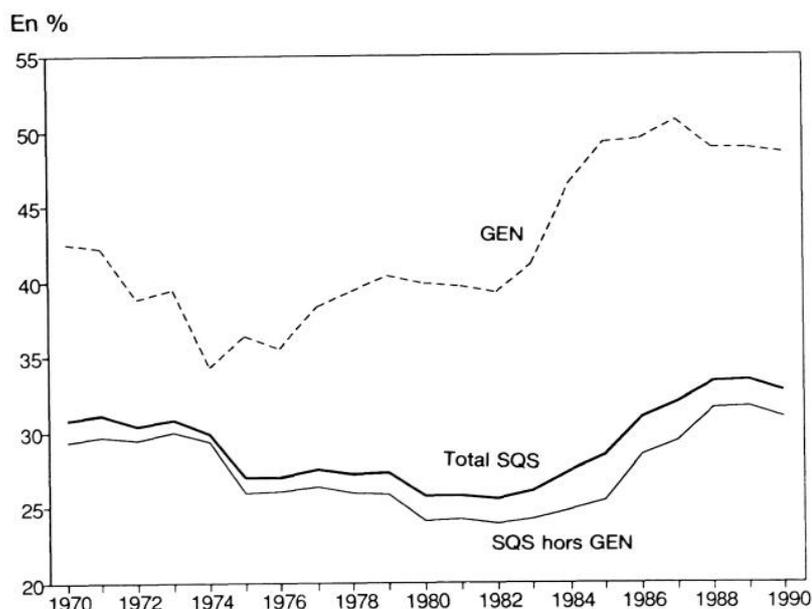
La situation financière des entreprises, évaluée à fin 1990, demeure bonne puisque tous les indicateurs de leur santé atteignent aujourd'hui des niveaux supérieurs ou égaux à ceux qui prévalaient avant les deux chocs pétroliers. Le petit creux conjoncturel, amorcé en 1990, devrait se poursuivre en 1991 et prendre fin en 1992.

On devrait, en effet, voir le taux de marge des sociétés baisser d'abord légèrement (31,8 % en 1991) et remonter ensuite quelque peu (32,4 en 1992), avec la reprise des progrès de productivité. Ces résultats peuvent être considérés, au vu du passé récent, comme excellents. L'investissement physique demeurera, dans ces conditions, vraisemblablement assez soutenu en 1991 et 1992 ; le taux correspondant atteindrait ou dépasserait légèrement le niveau de 1989 -1990.

Les entreprises sont par ailleurs de plus en plus réticentes à s'endetter et elles cherchent à limiter leurs charges financières : la baisse des taux d'intérêt devrait leur permettre d'atteindre, sans trop de difficulté, cet objectif, à condition, toutefois, de modérer quelque peu leur effort de croissance externe. Le ratio « emplois en titres de participations/valeur ajoutée » devrait diminuer très sensiblement en 1991 pour remonter ensuite un peu.

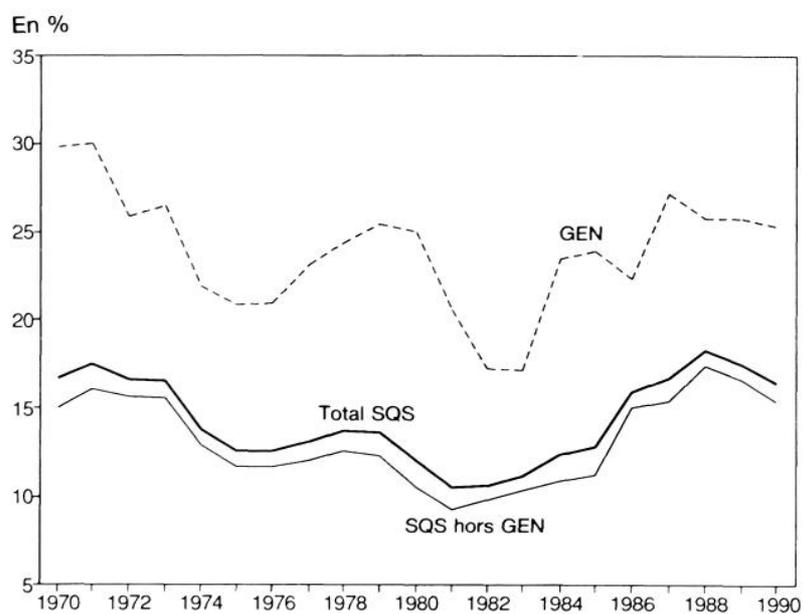
La baisse du taux d'épargne amorcée en 1988 devrait, dans ces conditions prendre fin en 1992 (16,4 %) ; la stabilisation ainsi effectuée l'est à un niveau convenable qui n'empêchera donc pas les entreprises d'investir mais les contraindra, sans doute, à ralentir leurs investissements financiers.

### 12. Taux de marge \* des sociétés et quasi-sociétés non financières



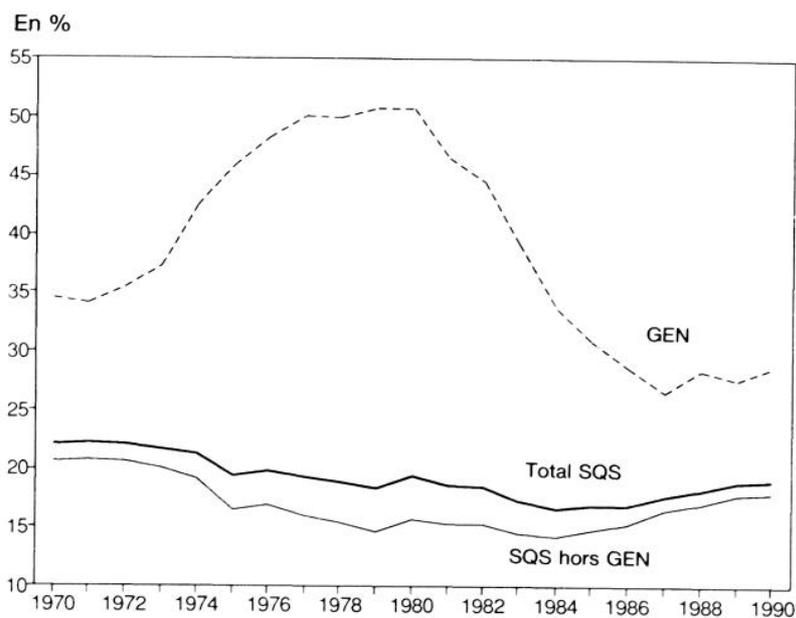
\* Excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée.

Sources : INSEE, comptes nationaux.



\* Epargne brute sur valeur ajoutée.

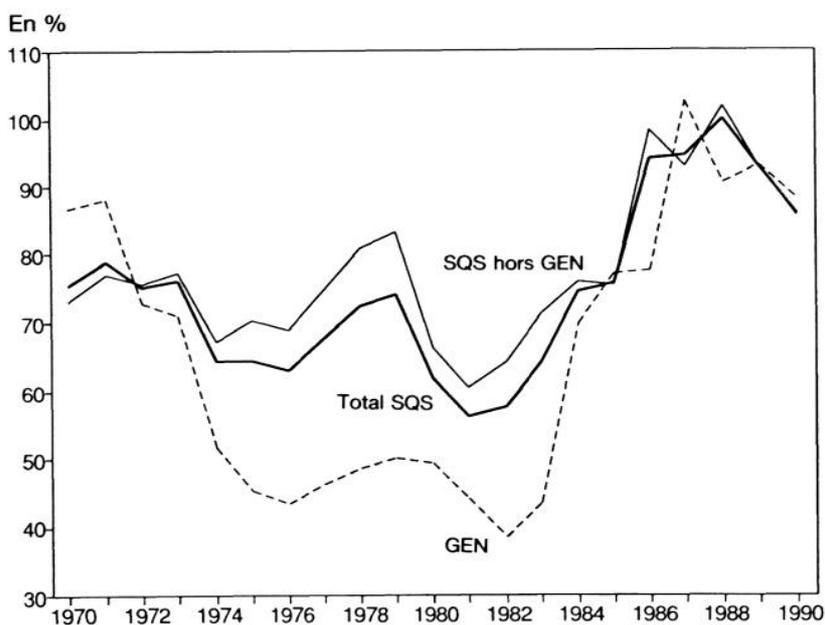
Sources : INSEE, comptes nationaux.



\* Formation brute de capital fixe sur valeur ajoutée.

Sources : INSEE, comptes nationaux.

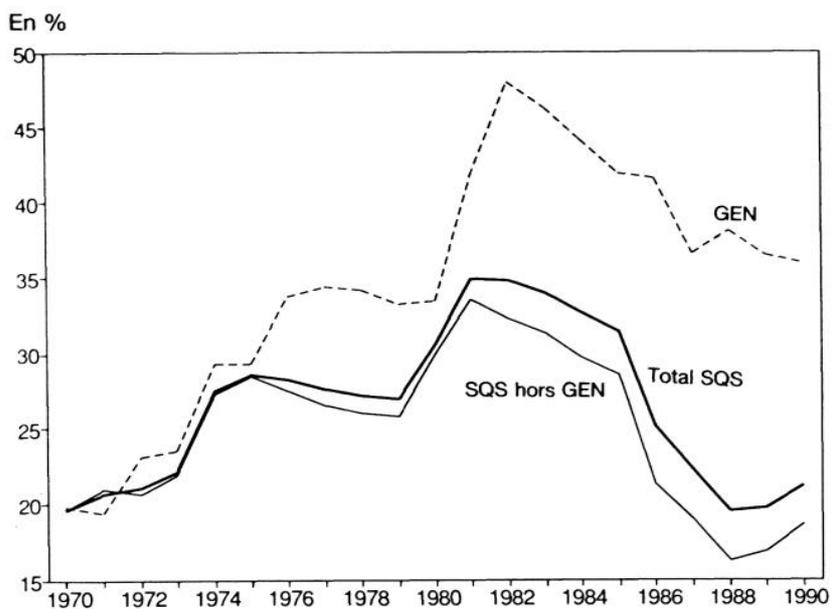
**15. Taux d'auto-financement \* des sociétés et quasi-sociétés non financières**



\* Epargne brute sur formation brute de capital fixe.

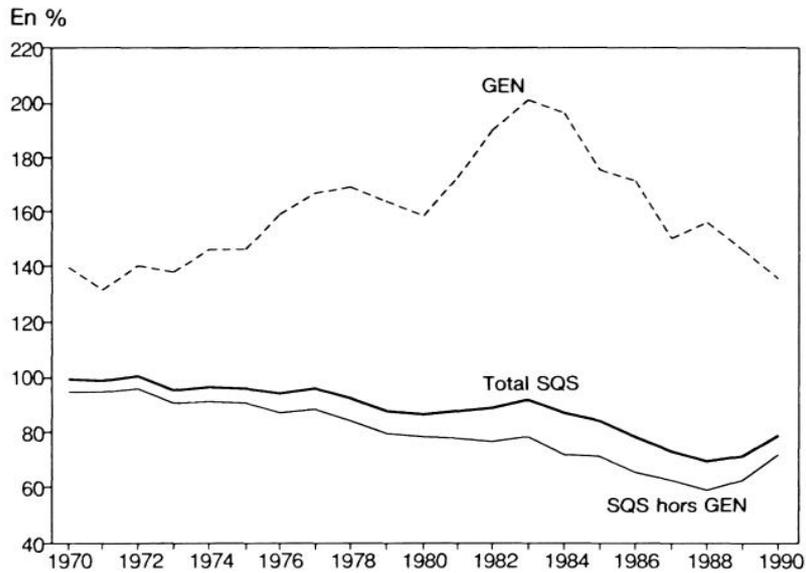
Sources : INSEE, comptes nationaux.

**16. Intérêts nets sur excédent brut d'exploitation des sociétés et quasi-sociétés non financières correction faite des opcv**



\* Voir encadré.

Sources : INSEE, comptes nationaux et Banque de France, calculs OFCE.

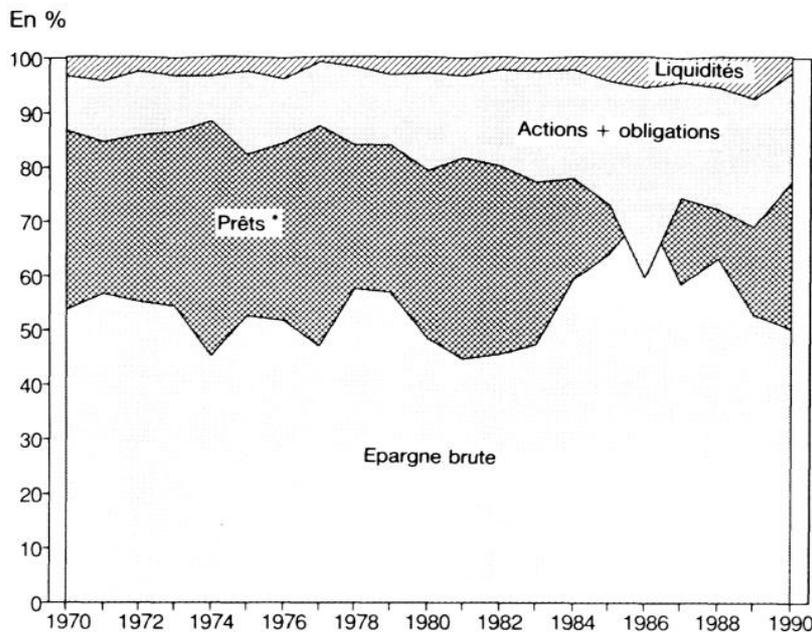


**17. Dette nette totale \* sur valeur ajoutée des sociétés et quasi-sociétés non financières correction faite des opcvn \*\***

\* Titres du marché monétaire, obligations et prêts.

\*\* Voir encadré.

Sources : INSEE, comptes nationaux ; Banque de France, TOF ; calculs OFCE.

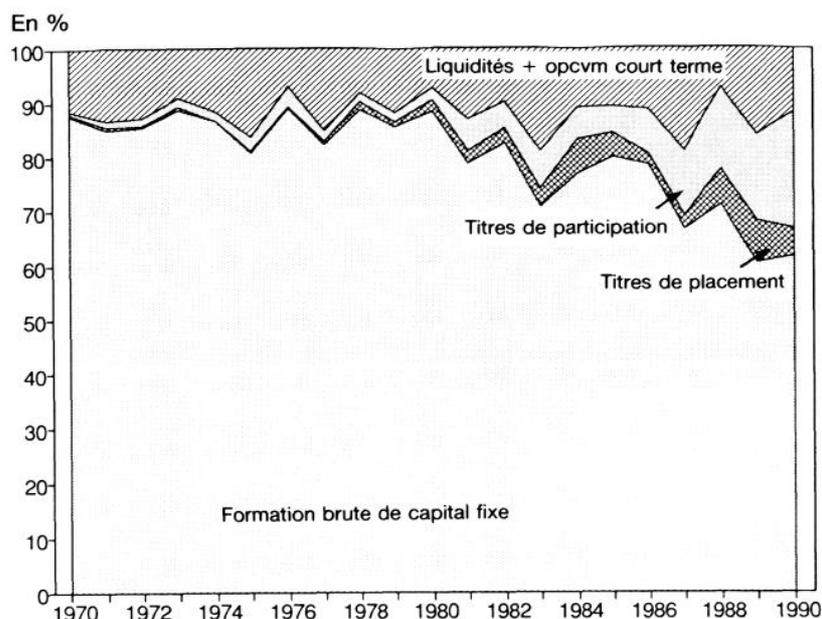


**18. Structure des ressources des sociétés et quasi-sociétés non financières**

\* En 1986 l'endettement net (prêts) est négatif.

Sources : TOF, Banque de France ; calculs OFCE.

**19. Structure des emplois des sociétés et quasi-sociétés non financières**



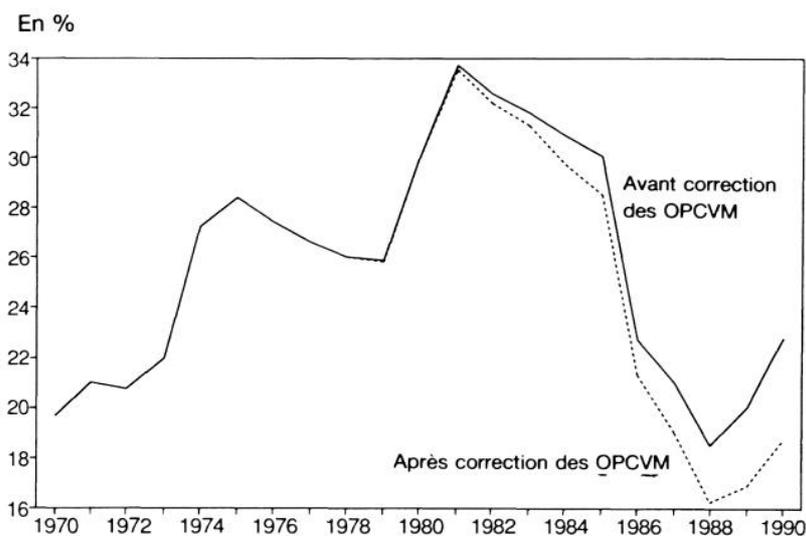
Sources : TOF, Banque de France ; calculs OFCE.

## 2. La correction d'OPCVM

En comptabilité nationale, les revenus de créances (liquidités, prêts, obligations, ...) figurent sur la ligne « intérêts reçus ». Ceux des actions et parts de sociétés sont repris sous la rubrique « dividendes » : ceci est vrai, en particulier des revenus de parts d'OPCVM. De même les achats ou les souscriptions de ces parts sont-ils comptabilisés, au compte financier, sous la rubrique « actions et autres participations ». Cette façon de procéder n'est sans doute pas la plus appropriée pour l'analyse économique ; il apparaît plus logique de considérer :

- a) que les OPCVM « court terme » sont, en réalité, assimilables à des « liquidités » ;
- b) que les autres OPCVM constituent des « titres de placement » qu'il faut distinguer des « titres de participations » ;
- c) qu'il faut comptabiliser les revenus des OPCVM en conséquence et qu'en particulier ceux des OPCVM « court terme » doivent l'être comme intérêts et non comme « dividendes ».

L'importance d'une telle correction n'est pas négligeable : considérons, par exemple, l'évolution du solde « intérêts versés-intérêts reçus » rapporté à la valeur ajoutée. On voit, sur le graphique 20, que la correction permet de mettre en évidence une meilleure situation financière, en fin de période qu'en début, pour les sociétés hors GEN, alors que l'utilisation des données brutes conduit à une appréciation plus pessimiste.



20. Intérêts nets sur excédent brut d'exploitation des sociétés et quasi-sociétés non financières hors GEN

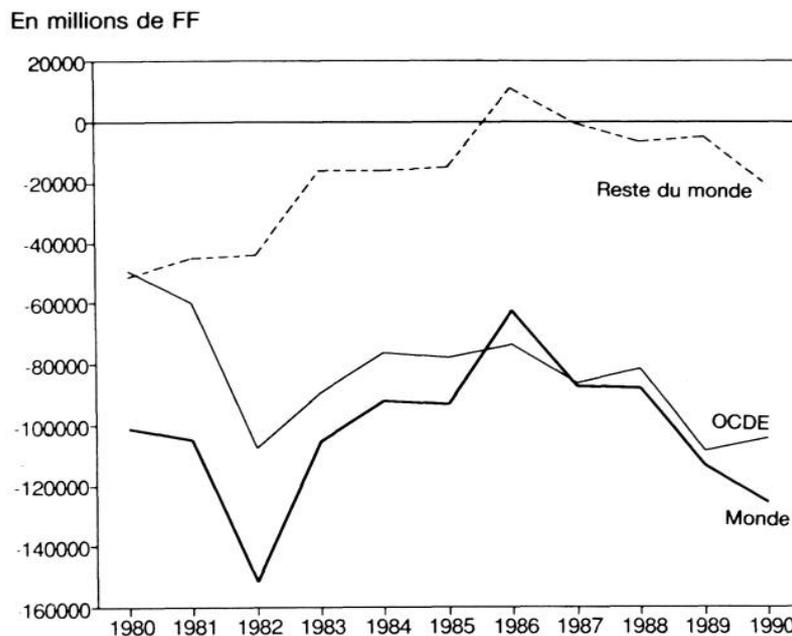
Sources : INSEE, comptes nationaux ; Banque de France ; calculs OFCE.

### Thème n° 3 : La dégradation généralisée des échanges industriels civils depuis 1984

En excédent de 96,7 milliards de francs en 1984, le solde industriel français s'est dégradé de plus de 150 milliards de 1985 à 1990. Cette évolution est le fait du solde civil, l'excédent des échanges militaires, de 31 milliards de francs en 1984, ayant fluctué pour s'établir à 28,3 milliards en 1990<sup>(14)</sup>. Le solde commercial global s'est toutefois amélioré en 1986 grâce à la forte réduction du déficit énergétique consécutive au contre-choc pétrolier. Le solde de l'énergie s'est de nouveau accru à partir de 1989, mais il reste cependant deux fois moins élevé en 1990 qu'en 1984 (94 milliards de francs contre 187). L'excédent agro-alimentaire s'est par contre amélioré, surtout en fin de période, pour atteindre 51,1 milliards de francs en 1990 (25 en 1984). Le déficit de la balance commerciale (CAF-FAB) s'est ainsi établi à 97 milliards en 1990, en repli de 38 milliards par rapport à 1984 (graphiques 21 à 27).

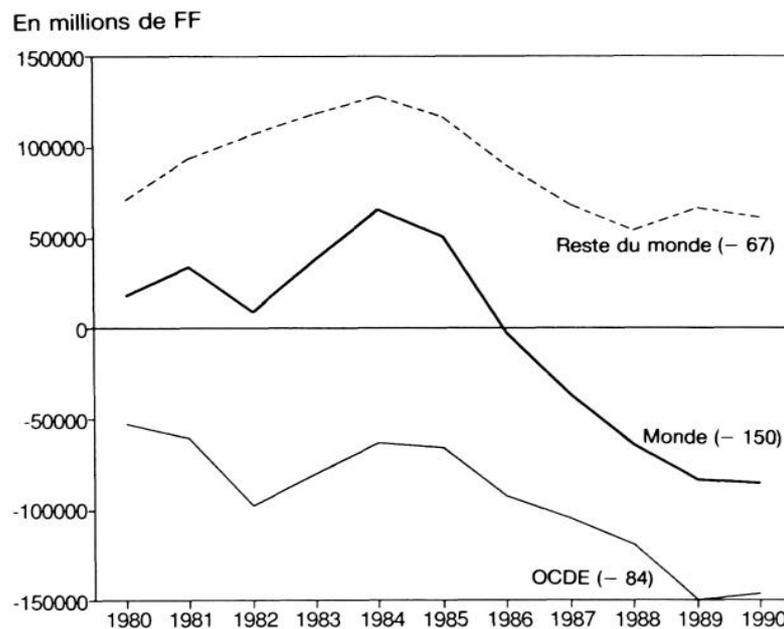
(14) Dans ce thème, l'évolution des soldes commerciaux est décrite en francs courants. Si on prend en compte l'inflation (francs constants) ou la croissance économique en valeur (en mesurant les soldes en points de PIB), la dégradation des échanges industriels est encore plus forte et l'excédent des échanges militaires ne semble plus stable mais en réduction.

21. Solde civil total



Source : Douanes.

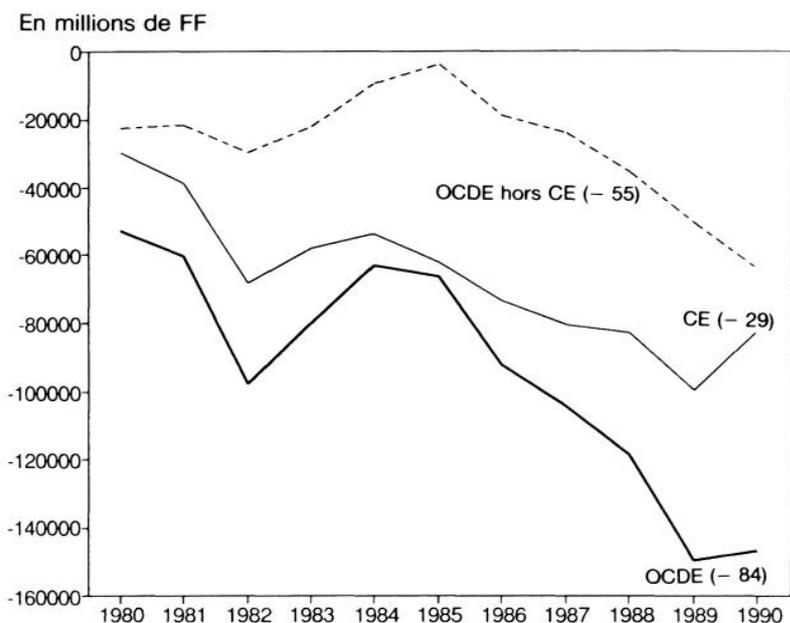
22. Solde industriel civil



Note : Les chiffres ( ) indiquent l'évolution des soldes entre 1984 et 1990.

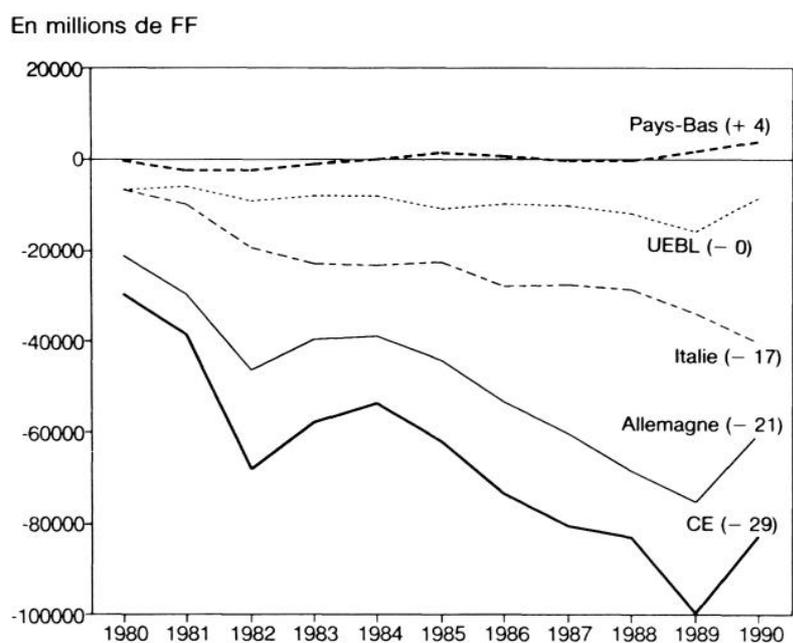
Source : Douanes.

Les soldes industriels civils se sont détériorés vis-à-vis de toutes les grandes zones, soit de 29 milliards de francs vis-à-vis de la CE, de 55 vis à vis du reste de l'OCDE, et de 67 vis-à-vis du reste du monde.



23. Solde industriel civil

Source : Douanes.

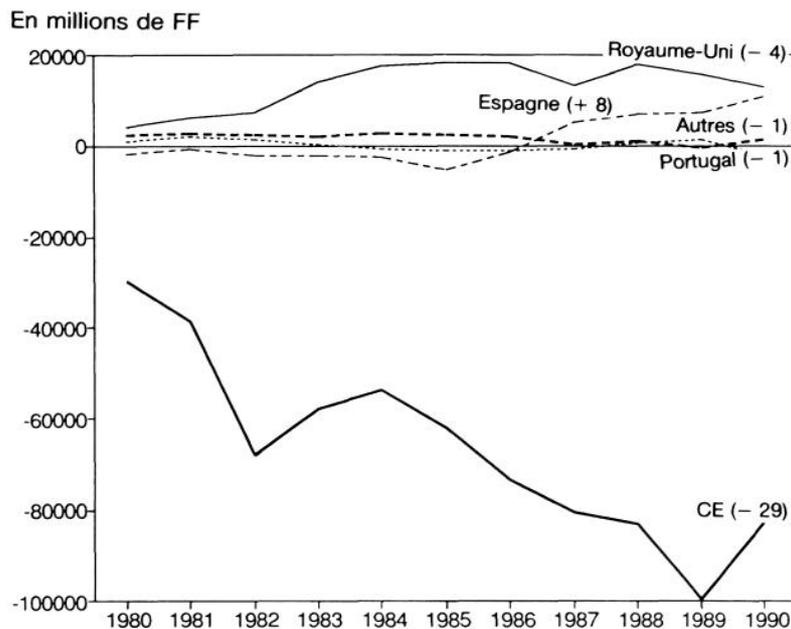


24. Solde industriel civil

Source : Douanes.

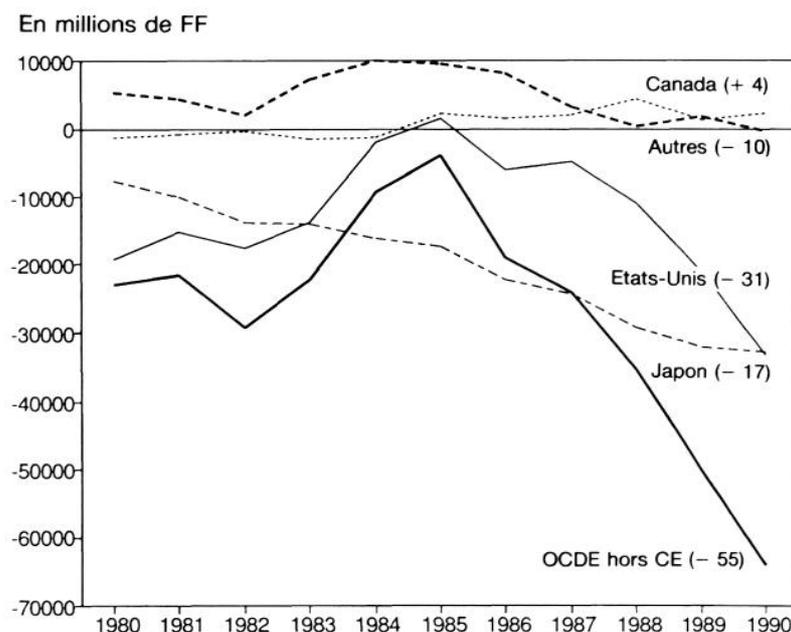
L'aggravation du déficit industriel vis-à-vis de la CE est essentiellement imputable aux échanges avec l'Allemagne, l'Italie et l'UEBL. Le déficit franco-allemand, qui s'était creusé depuis 1984, demeure, malgré un redressement en 1990, notre premier déficit bilatéral industriel — mais aussi global —, s'étant accru de 20 milliards ces six dernières années. L'excédent franco-britannique s'est réduit tandis que le solde vis-à-vis de l'Espagne est devenu excédentaire atteignant 11 milliards

25. Solde industriel civil



Source : Douanes.

26. Solde industriel civil



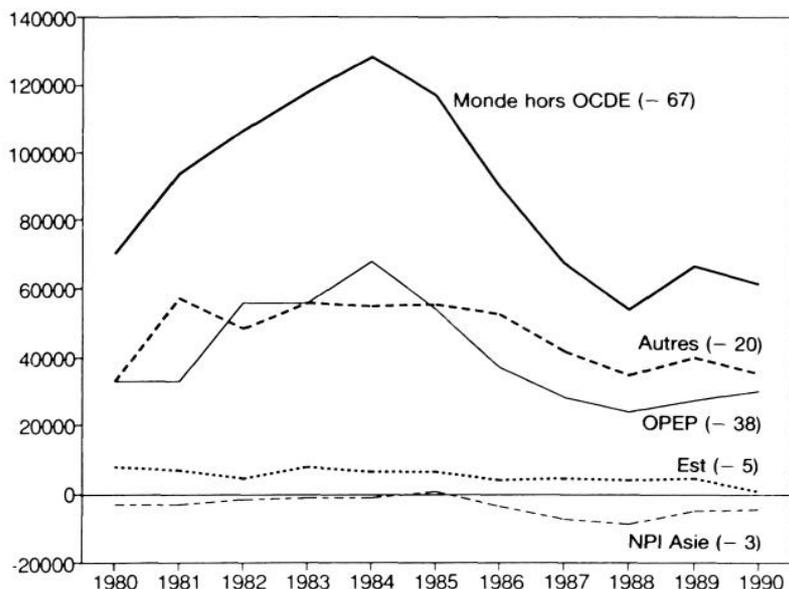
Note : Les chiffres ( ) indiquent l'évolution des soldes entre 1984 et 1990.

Source : Douanes.

en 1990. Le déficit commercial a pu se réduire de 23 milliards de francs en six ans grâce aux échanges agro-alimentaires et énergétiques, pour atteindre 40 milliards l'an passé.

La détérioration du solde industriel vis-à-vis du reste de l'OCDE résulte principalement de l'alourdissement du déficit vis-à-vis du Japon et de la très forte dégradation du solde des échanges avec les Etats-Unis, qui ont bénéficié de la dépréciation du dollar à partir de 1985. En 1990, le déficit industriel franco-américain a même dépassé celui à

En millions de FF



27. Solde industriel civil

Source : Douanes.

l'égard du Japon, devenant ainsi notre deuxième déficit bilatéral. Mais les pays de l'AELE (pays scandinaves, Autriche et Suisse) ont aussi contribué à hauteur de 8 milliards à l'aggravation du déficit industriel à l'égard de l'OCDE hors CEE, en dehors de la Suisse, vis-à-vis de laquelle notre excédent a atteint 7 milliards en 1990 (2 de plus qu'en 1984). Tous produits confondus, le déficit vis-à-vis de cette zone s'est accru de plus de 50 milliards en 6 ans.

L'excédent industriel vis-à-vis du reste du monde s'est aussi réduit depuis 1984, de 38 milliards à l'égard de l'OPEP, de 5 vis-à-vis des pays de l'Est, et de 20 à l'égard du reste du monde, le déficit à l'égard des NPI d'Asie, bien qu'en réduction depuis 1988 s'accroissant de 3 milliards entre 1984 et 1990. Déficitaire au début des années quatre-vingt, le solde commercial global de la France avec les pays hors OCDE (reste du monde) est devenu excédentaire dans les deux années qui ont suivi le contre-choc pétrolier. Puis le déficit s'est creusé à nouveau pour dépasser 20 milliards de francs en 1990.

## ANNEXE

### Révisions des comptes nationaux en 1990

Cette annexe actualise, à partir du rapport des comptes nationaux de 1990, certains des tableaux de l'article « Révisions des comptes nationaux et de l'emploi » de Gérard Cornilleau et Alain Gubian, publié dans le numéro n° 35 de janvier 1991 de la *Revue de l'OFCE*. Les tableaux numérotés A1 à A6 corres-

pondent respectivement aux tableaux n° 10, 6, 8, 9, 19 et 23. De telles mises à jour paraîtront chaque année dans la revue de l'OFCE.

Dans le rapport des comptes de 1990, les résultats de l'année 1987 sont définitifs (CD). L'année 1988 fait l'objet du compte semi-définitif 2 (SDF2), l'année 1989 du compte semi-définitif 1 (SDF1), et le compte de 1990 est provisoire.

Le PIB marchand est à peine modifié en 1987 (+ 2,4 % après 2,3 en SDF2). Par contre sa croissance est revue en hausse de 0,3 point en 1988 comme en 1989 (tableau A1). Par rapport à la première estimation des comptes trimestriels, l'évaluation de chacune de ces deux années, non encore définitive, est supérieure de 1 point en 1988 et de 0,8 en 1989. Du côté des emplois, les révisions ont porté dans le sens d'une hausse de la consommation et de l'investissement en 1987, d'une baisse des variations de stocks alors que le commerce extérieur est inchangé. En 1988, la révision en hausse de la croissance provient de celles de la consommation, de l'investissement public et des variations de stocks, en 1989 de celles de l'investissement des SQS-EI et des ménages.

Comme pour 1986, la révision de la production non industrielle est particulièrement forte dans le compte définitif de 1987 (de 4,7 à 5,4 %). Cette révision a une contrepartie positive sur la valeur ajoutée non-industrielle et négative sur la valeur ajoutée industrielle, car la production non-industrielle supplémentaire (principalement des services marchands) est consommée pour partie par les autres branches sous forme d'emplois intermédiaires. Il en résulte une révision en hausse des coefficients techniques (tableau A2). La production industrielle, manufacturière principalement, a été revue en hausse chacune des deux années 1988 et 1989.

La croissance du revenu disponible des ménages est révisée en baisse en 1987 et 1988 et celle de leur consommation en faible hausse ; il en résulte une baisse de la valeur de leur taux d'épargne (tableau A3). La révision en baisse de la croissance du RDB ces deux années s'explique surtout par celle relativement forte du revenu des entrepreneurs individuels, alors que la masse salariale est à nouveau corrigée en hausse. On notera aussi les révisions substantielles de la progression des revenus de la propriété. Le compte des entreprises subit lui-aussi depuis 1987 la révision du partage entre revenus des sociétés et quasi-sociétés d'une part, entrepreneurs individuels d'autre part, au détriment de ces derniers. L'impact est perceptible sur les ratios présentés pour les seules SQS.

Les révisions de l'emploi total associé au compte de l'année 1990 sont très faibles : + 2 000 sur la variation 1986-1987, + 4 000 pour 1987-1988 et 17 000 pour 1988-1989 (tableau A5). Cependant les évaluations de la productivité du travail enregistrent encore des révisions importantes liées aux changements de la production (tableau A6).

Dans l'industrie manufacturière, la croissance de la valeur ajoutée par heure de travail est révisée en hausse de 1,2 point pour 1988. La hausse moyenne de la productivité de 1987 à 1989 est maintenant estimée à + 5,8 % alors qu'il y a un an, elle était estimée à + 5,1. Dans les commerces, la productivité est révisée en forte baisse en 1987, la dernière estimation étant maintenant très proche de l'évaluation initiale. Inversement, la révision pour 1989 entraîne une forte hausse de productivité (+ 2,8 % au lieu de 1,8). Dans les services marchands toutes les années sont révisées en hausse : 1987 et 1988 deviennent ainsi des années de hausse alors qu'elles étaient des années de baisse (respectivement + 0,3 % au lieu de - 1,3 % et + 1,2 au lieu de - 0,2). Pour 1989 la révision en hausse est également très forte : + 2,7 % au lieu de + 1,1. Au total, alors que l'on estimait l'année dernière que la productivité du travail avait

stagné dans les services de 1986 à 1989 (- 0,4 %), elle semble augmenter significativement (+ 4,2 %). A l'inverse les révisions pour le BTP sont toutes en baisse et l'on est passé d'une évaluation de la hausse cumulée de la productivité de 5,8 % entre 1986 et 1989 à une évaluation de 2,6.

Les révisions de la production affectent donc toujours fortement les évaluations de productivité par branche qui apparaissent très volatiles, même lorsqu'on considère les évolutions tri-annuelles. Dans ces conditions il demeure très difficile de cerner dans le court terme une éventuelle modification des tendances, tout comme d'analyser avec précision l'état de l'ajustement des effectifs au niveau de la production.

*A.1. Estimations au prix de 1980 du compte ressources-emplois, comptes trimestriels, compte provisoire, compte SDF1, SDF 2 et compte définitif*

En %

		CT1	CT2	CP	SDF1	SDF2	CD
PIB marchand	1986	—	2,3	2,2	2,2	2,5	2,7
	1987	2,1	2,3	2,4	2,0	2,3	2,4
	1988	3,6	3,8	3,9	4,3	4,6	—
	1989	3,7	4,0	4,2	4,5	—	—
	1990	2,8	2,8	2,8	—	—	—
Imports (27,6)*	1986	—	6,7	6,6	7,3	7,0	7,1
	1987	6,4	6,4	7,5	7,7	7,7	7,7
	1988	7,1	8,0	7,6	8,6	8,7	—
	1989	8,4	8,3	8,6	8,2	—	—
	1990	5,7	6,3	6,4	—	—	—
Consommation des ménages (70,8)	1986	—	3,5	3,5	3,5	3,7	4,0
	1987	2,4	2,4	2,6	2,7	2,7	2,9
	1988	2,6	2,8	2,8	3,1	3,3	—
	1989	2,9	3,3	3,3	3,2	—	—
	1990	3,1	3,2	3,2	—	—	—
Consommation intermédiaire des BNM	1986	—	5,0	5,0	5,0	2,7	2,4
	1987	4,8	4,5	4,2	3,4	2,9	8,1
	1988	2,6	5,2	4,7	8,2	6,7	—
	1989	3,0	0,1	0,4	-1,6	—	—
	1990	3,4	3,2	4,6	—	—	—
FBCF totale (24,4)	1986	—	3,0	3,0	2,9	3,3	4,5
	1987	2,9	3,6	3,7	3,7	4,1	4,8
	1988	6,1	7,0	7,5	7,7	8,6	—
	1989	4,0	5,5	6,1	7,5	—	—
	1990	3,7	4,0	3,5	—	—	—
FBCF SQS-EI (12,9)	1986	—	4,3	4,0	3,3	4,7	6,3
	1987	4,1	4,4	4,3	4,5	5,1	5,9
	1988	7,3	9,2	9,3	10,8	10,2	—
	1989	4,6	6,6	7,1	8,6	—	—
	1990	4,6	5,7	4,6	—	—	—
FBCF administrations (3,9)	1986	—	7,6	7,4	6,2	3,2	3,2
	1987	4,8	4,5	4,2	3,4	2,9	3,3
	1988	5,9	6,1	6,7	7,7	11,1	—
	1989	5,3	6,6	6,3	4,9	—	—
	1990	3,7	3,8	4,5	—	—	—
FBCF ménages (6,8)	1986	—	-2,0	-1,6	-1,0	0,3	1,3
	1987	-0,4	1,2	1,4	1,6	2,3	3,3
	1988	3,8	3,2	3,8	4,6	3,9	—
	1989	1,6	1,8	3,0	7,7	—	—
	1990	1,1	1,3	1,0	—	—	—
Exportations (26,4)	1986	—	-0,7	-0,6	-0,7	-1,1	-1,4
	1987	1,2	1,7	2,6	3,0	3,1	3,1
	1988	6,4	7,4	7,4	8,3	8,1	—
	1989	10,1	11,0	10,7	10,3	—	—
	1990	4,6	5,2	5,2	—	—	—
Variation des stocks en % du PIB	1986	—	0,82	0,66	0,90	1,07	1,02
	1987	0,89	0,70	0,70	0,13	0,31	0,12
	1988	0,44	0,16	0,03	-0,19	0,10	—
	1989	0,22	-0,25	-0,07	-0,02	—	—
	1990	-0,11	-0,15	-0,11	—	—	—
Indice de production manufacturière	1986	—	1,1	1,2	0,9	0,9	1,4
	1987	2,1	2,2	2,1	1,1	2,1	2,3
	1988	5,1	5,3	5,1	5,4	6,3	—
	1989	4,4	4,9	4,7	5,1	—	—
	1990	1,2	1,5	1,7	—	—	—

\* Ratio au PIB en 1986 en %.

Source : INSEE, comptes nationaux, comptes trimestriels.

*A. 2. Révisions des taux de croissance de la production et de la valeur ajoutée,  
et des niveaux des coefficients techniques (francs 1980)*

	Production				Valeur ajoutée				Coefficients techniques*			
	CP	SDF1	SDF2	DF	CP	SDF1	SDF2	DF	CP	SDF1	SDF2	DF
<b>Total</b>												
1984	—	—	1,3	1,5	—	—	1,6	1,5	—	—	46,4	46,5
1985	—	1,3	1,6	2,1	—	1,6	1,5	1,7	—	46,2	46,6	46,7
1986	2,5	2,4	2,6	3,1	2,0	1,9	2,2	2,4	46,5	46,9	46,9	47,1
1987	2,7	3,0	3,3	3,6	1,9	1,7	1,9	2,0	47,2	47,6	47,8	47,9
1988	4,4	4,9	5,1	—	3,4	3,7	4,0	—	48,1	48,4	48,5	—
1989	4,5	5,0	—	—	3,6	3,8	—	—	48,8	49,1	—	—
1990	3,9	—	—	—	2,8	3,8	—	—	49,6	—	—	—
<b>Industrie</b>												
1984	—	—	0,7	0,8	—	—	1,0	-0,9	—	—	61,4	62,2
1985	—	-0,4	0,1	0,9	—	-0,4	-0,2	0,4	—	61,4	62,3	62,4
1986	1,0	0,3	0,7	1,1	0,2	-0,4	-0,1	0,1	61,7	62,5	62,7	62,7
1987	1,7	0,8	1,5	1,6	1,1	-0,9	0,4	-0,2	62,8	63,3	63,1	63,4
1988	4,3	4,2	5,1	—	4,0	2,7	4,5	—	63,4	63,6	63,6	—
1989	3,7	4,2	—	—	3,0	3,6	—	—	63,9	63,8	—	—
1990	2,0	—	—	—	1,5	—	—	—	64,0	—	—	—
<b>Manufacturier</b>												
1984	—	—	0,1	0,3	—	—	-0,2	-1,5	—	—	60,3	60,9
1985	—	-0,7	-0,3	0,9	—	-1,1	-1,6	-0,1	—	60,4	61,4	61,3
1986	1,2	0,9	0,9	1,4	-0,2	0,0	-0,4	0,0	61,0	61,7	61,8	61,8
1987	2,1	1,1	2,1	2,3	1,3	-0,9	0,8	0,7	62,1	62,5	62,3	62,4
1988	5,1	5,4	6,3	—	4,4	4,5	5,9	—	62,8	62,6	62,5	—
1989	4,7	5,1	—	—	3,6	4,1	—	—	63,0	62,9	—	—
1990	1,7	—	—	—	1,3	—	—	—	63,0	—	—	—
<b>Non-industrie</b>												
1984	—	—	1,8	2,1	—	—	1,9	2,7	—	—	39,2	38,9
1985	—	2,1	2,8	3,0	—	2,2	2,2	2,3	—	39,2	39,3	39,3
1986	3,8	4,2	4,4	5,2	3,0	3,3	3,6	3,9	39,6	39,8	39,8	40,1
1987	3,6	4,7	4,7	5,4	2,6	3,1	2,9	3,3	40,4	40,7	41,2	41,3
1988	5,1	5,9	5,7	—	3,7	4,8	4,5	—	41,5	41,7	42,0	—
1989	6,0	6,8	—	—	4,5	4,8	—	—	42,6	43,1	—	—
1990	5,4	—	—	—	3,3	—	—	—	44,2	—	—	—

\* Les coefficients techniques sont calculés en rapportant les consommations intermédiaires totales de la branche à la production.

Source : INSEE, comptes nationaux.

### A.3. Quelques révisions des comptes de revenus

En %

		CP	SDF1	SDF2	DF			CP	SDF1	SDF2	DF
Taux d'épargne	1984	—	—	14,6	14,5	Salaires bruts reçus	1984	—	—	7,4	6,8
	1985	—	13,8	13,8	14,0		1985	—	5,5	5,6	5,7
	1986	14,0	13,3	13,2	12,9		1986	4,2	4,3	4,6	4,9
	1987	12,0	11,5	11,1	10,8		1987	3,5	3,6	4,0	4,1
	1988	12,2	12,1	11,4	—		1988	4,7	5,0	5,5	—
	1989	12,3	11,6	—	—		1989	6,4	6,6	—	—
	1990	12,0	—	—	—		1990	6,9	—	—	—
Consommation en valeur	1984	—	—	8,6	8,9	Salaires versés par les SQS/EI	1984	—	—	6,7	5,8
	1985	—	8,3	8,2	8,3		1985	—	4,9	5,4	5,4
	1986	5,9	6,2	6,5	6,7		1986	3,7	3,9	4,3	4,8
	1987	5,7	5,9	6,0	6,1		1987	3,6	3,8	4,3	4,3
	1988	5,6	5,9	6,1	—		1988	4,9	5,3	6,1	—
	1989	6,7	6,7	—	—		1989	6,5	7,0	—	—
	1990	6,3	—	—	—		1990	7,6	—	—	—
Revenu disponible des ménages	1984	—	—	7,0	7,0	Prestations sociales	1984	—	—	10,4	10,4
	1985	—	7,3	7,3	7,7		1985	—	8,4	8,7	9,3
	1986	6,1	5,5	5,5	5,3		1986	6,7	7,2	7,1	7,1
	1987	4,2	3,8	3,8	3,7		1987	4,4	4,0	3,9	3,7
	1988	6,5	7,2	6,8	—		1988	6,6	7,0	6,8	—
	1989	6,9	6,9	—	—		1989	6,0	6,0	—	—
	1990	6,8	—	—	—		1990	6,8	—	—	—
Salaires nets reçus	1984	—	—	6,0	5,4	Revenus nets de la propriété	1984	—	—	2,2	2,5
	1985	—	5,4	5,5	5,4		1985	—	17,8	8,7	8,6
	1986	3,7	3,7	3,9	4,3		1986	12,8	-1,3	-3,5	11,7
	1987	2,6	2,5	2,9	3,0		1987	5,9	15,2	10,1	14,3
	1988	4,3	4,4	5,0	—		1988	11,1	12,4	5,5	—
	1989	5,2	5,7	—	—		1989	14,3	16,1	—	—
	1990	6,5	—	—	—		1990	23,4	—	—	—
EBE DES EI	1984	—	—	3,9	4,9	Impôts versés par les ménages	1984	—	—	12,5	12,1
	1985	—	4,9	5,5	6,3		1985	—	4,9	4,5	3,6
	1986	7,3	9,8	8,1	8,0		1986	6,3	6,7	6,3	6,5
	1987	5,0	3,5	1,8	1,1		1987	5,4	4,6	4,5	4,6
	1988	5,2	8,0	3,0	—		1988	0,5	1,1	0,9	—
	1989	9,5	8,5	—	—		1989	5,8	5,8	—	—
	1990	4,0	—	—	—		1990	7,1	—	—	—
Salaires/VA SQSEI	1984	—	—	56,3	56,2	EBE/VA SQSEI	1984	—	—	38,7	38,7
	1985	—	55,5	55,3	55,3		1985	—	39,4	39,5	39,3
	1986	53,8	53,2	53,3	53,2		1986	40,9	41,6	41,3	41,3
	1987	53,0	53,2	53,3	53,1		1987	42,0	41,5	41,5	41,7
	1988	52,4	52,2	52,1	—		1988	41,9	42,2	42,3	—
	1989	51,7	51,8	—	—		1989	42,6	42,5	—	—
	1990	52,6	—	—	—		1990	41,8	—	—	—
Taux d'épargne SQS	1984	—	—	12,3	12,3	Taux d'investissement SQS	1984	—	—	16,7	16,6
	1985	—	12,8	12,8	12,8		1985	—	16,8	16,8	16,9
	1986	13,9	15,0	15,2	15,9		1986	16,7	16,7	16,9	16,9
	1987	15,6	15,7	16,2	16,7		1987	17,2	17,5	17,5	17,6
	1988	15,7	17,3	18,2	—		1988	18,0	18,3	18,2	—
	1989	16,6	17,5	—	—		1989	18,8	18,9	—	—
	1990	16,4	—	—	—		1990	19,1	—	—	—
Taux d'autofinancement SQS	1984	—	—	73,4	74,4	Taux de prélèvements obligatoires	1984	—	—	44,6	44,6
	1985	—	76,5	76,4	75,7		1985	—	44,5	44,5	44,5
	1986	82,9	89,9	89,8	94,0		1986	44,4	44,2	44,1	44,0
	1987	91,1	89,8	92,5	94,5		1987	44,7	44,8	44,6	44,5
	1988	86,9	94,4	100,0	—		1988	44,3	44,1	43,9	—
	1989	87,9	92,8	—	—		1989	43,9	43,8	—	—
	1990	85,8	—	—	—		1990	43,8	—	—	—

Source : INSEE, comptes nationaux.

**A.4. Révisions des capacités des agents**

En milliards de francs

		CP	SDF1	SDF2	DF			CP	SDF1	SDF2	DF
SQS -	1984	—	—	-98	-88	Institutions financières et administrations privées	1984	—	—	58	54
	1985	—	-84	-82	-87		1985	—	68	62	61
	1986	-76	-49	-46	-36		1986	83	70	73	74
	1987	-67	-75	-65	-62		1987	69	81	89	85
	1988	-103	-76	-54	—		1988	62	46	45	—
	1989	-114	-91	—	—		1989	81	59	—	—
	1990	-131	—	—	—		1990	64	—	—	—
Ménages	1984	—	—	154	151	Reste du monde	1984	—	—	-4	-4
	1985	—	152	150	160		1985	—	1	-1	-1
	1986	169	143	133	121		1986	29	20	20	21
	1987	104	78	58	57		1987	-23	-20	-19	-21
	1988	96	116	93	—		1988	-22	-16	-17	—
	1989	107	81	—	—		1989	-13	-26	—	—
	1990	110	—	—	—		1990	-66	—	—	—
Administrations publiques	1984	—	—	-119	-120		1984	—	—	—	—
	1985	—	-135	-132	-135		1985	—	—	—	—
	1986	-147	-145	-139	-138		1986	—	—	—	—
	1987	-129	-104	-102	-100		1987	—	—	—	—
	1988	-77	-101	-100	—		1988	—	—	—	—
	1989	-86	-75	—	—		1989	—	—	—	—
	1990	-108	—	—	—		1990	—	—	—	—

Source : INSEE, comptes nationaux.

**A.5. Estimations successives de la variation de l'emploi intérieur total par les comptes nationaux annuels**

Années	Comptes nationaux de l'année					Estimations 1990-estimation initiale en % de l'emploi total
	1986	1987	1988	1989	1990	
1985/1984	-86	-73	-66	-66	-66	-0,01
1986/1985	59	40	23	23	23	-0,17
1987/1986		11	47	60	62	+0,24
1988/1987			129	155	159	+0,14
1989/1988				252	235	-0,08

Source : INSEE, comptes nationaux.

A.6. Révisions de la variation de la productivité horaire du travail

	Valeur ajoutée/heure					Production/heure				
	1986	1987	1988	1989	1990	1986	1987	1988	1989	1990
Industrie manufacturière:										
• Comptes 1986	2,3					3,7				
• Comptes 1987	2,7	3,5				3,6	4,4			
• Comptes 1988	1,7	1,5	5,9			3,0	3,6	6,6		
• Comptes 1989	2,0	3,1	6,1	4,1		3,4	4,5	7,1	5,3	
• Comptes 1990	2,0	3,0	7,3	4,3	0,7	3,4	4,6	7,8	5,3	1,0
BTP:										
• Comptes 1986	1,5					3,0				
• Comptes 1987	2,0	2,7				3,4	2,7			
• Comptes 1988	2,8	1,1	1,9			3,6	3,4	3,3		
• Comptes 1989	1,9	0,9	3,4	1,5		3,7	3,2	4,3	3,6	
• Comptes 1990	1,9	0,6	1,2	0,8	0,6	3,7	2,8	3,1	4,8	2,6
Commerces:										
• Comptes 1986	3,0					3,2				
• Comptes 1987	4,5	-0,3				4,5	0,1			
• Comptes 1988	4,8	-0,1	0,0			5,0	0,4	0,6		
• Comptes 1989	4,1	0,8	3,2	1,8		4,9	1,4	3,7	2,2	
• Comptes 1990	4,1	-0,1	3,0	2,8	2,1	4,9	1,2	3,5	3,3	2,1
Services marchands:										
• Comptes 1986	-0,1					0,5				
• Comptes 1987	1,4	-0,6				0,9	-0,1			
• Comptes 1988	2,0	-1,4	-1,4			2,0	-0,6	-1,2		
• Comptes 1989	4,0	-1,3	-0,2	1,1		3,9	-0,6	0,3	1,7	
• Comptes 1990	4,0	0,3	1,2	2,7	0,6	3,9	1,6	1,5	3,4	0,9

Division modèle-trimestriel du département d'économétrie de l'OFCE

Note : la productivité horaire est calculée à l'aide de l'emploi total et de la durée annuelle effective du travail des seuls salariés. Les données ci-dessus diffèrent donc légèrement de celles publiées dans les comptes de la Nation qui intègrent la durée du travail des non salariés.

Source : INSEE, comptes nationaux.